

Réunion du Comité régional silver économie

- Rappel de la composition du CRSE
- Présentation de l'actualisation de l'état des lieux régional
- Présentation du plan d'action 2022
- Echanges

Participants à la réunion

○ Personnes présentes :

Léa BOILLAUT, Carsat BFC
Françoise CHAGRIN, CFDT Retraités Doubs
Anne CLARIS – Agirc-Arrco BFC
Juliette DURAFFOURG - PGI
Jenniffer FIGENT-CHENEY – Banque des territoires BFC
Benjamin GOIZET - PMT
Béatrice JOLY – AER BFC
Olivier LIENARD – CCI BFC
Christian MAGNIN-FEYSOT – vice-président du PGI
Frédéric MAMÈS – Schneider Electric
Sandrine MAXIT – France Active Franche-Comté
Hélène MORGADINHO – Grand Besançon Métropole
Myriam PELIER – MSA Franche-Comté
Florence PUIG – La Poste
Catherine RAUSCHER-PARIS – PGI
Natasha SEGAUT – ARS BFC
Catherine SERRE – URIOPSS BFC
Franck TAQUI – Banque des territoires BFC

○ Personnes excusées :

Tatiana DESMAREST – CRESS BFC
Angélique GIACOMINI - RFVAA
Anais GUERIN – Vitagora
Sylvie GUILLONNEAU – Caisse d'épargne BFC
Pierre-Olivier LEFEBVRE – RFVAA
Marie-Noëlle NORMAND – Agirc-Arrco BFC
Cyrille POLITI – FHF BFC
Françoise TENENBAUM – présidente du PGI
Christelle URBAIN – CMA BFC
Robert YVRAY – France Assos Santé BFC

Acteurs du soutien au développement économique



Acteurs du « bien vieillir » : prévention, accompagnement, soin



Collectivités territoriales



Entreprises



Usagers : personnes qualifiées au sein du PGI

○ Plan du rapport

Première partie : l'état des lieux régional

- I. La situation démographique en BFC
- II. La situation économique de la BFC

Deuxième partie : la silver économie en BFC

- I. Etat des lieux et positionnement de la BFC
- II. Le développement de la silver économie dans d'autres régions

Troisième partie : le plan d'action

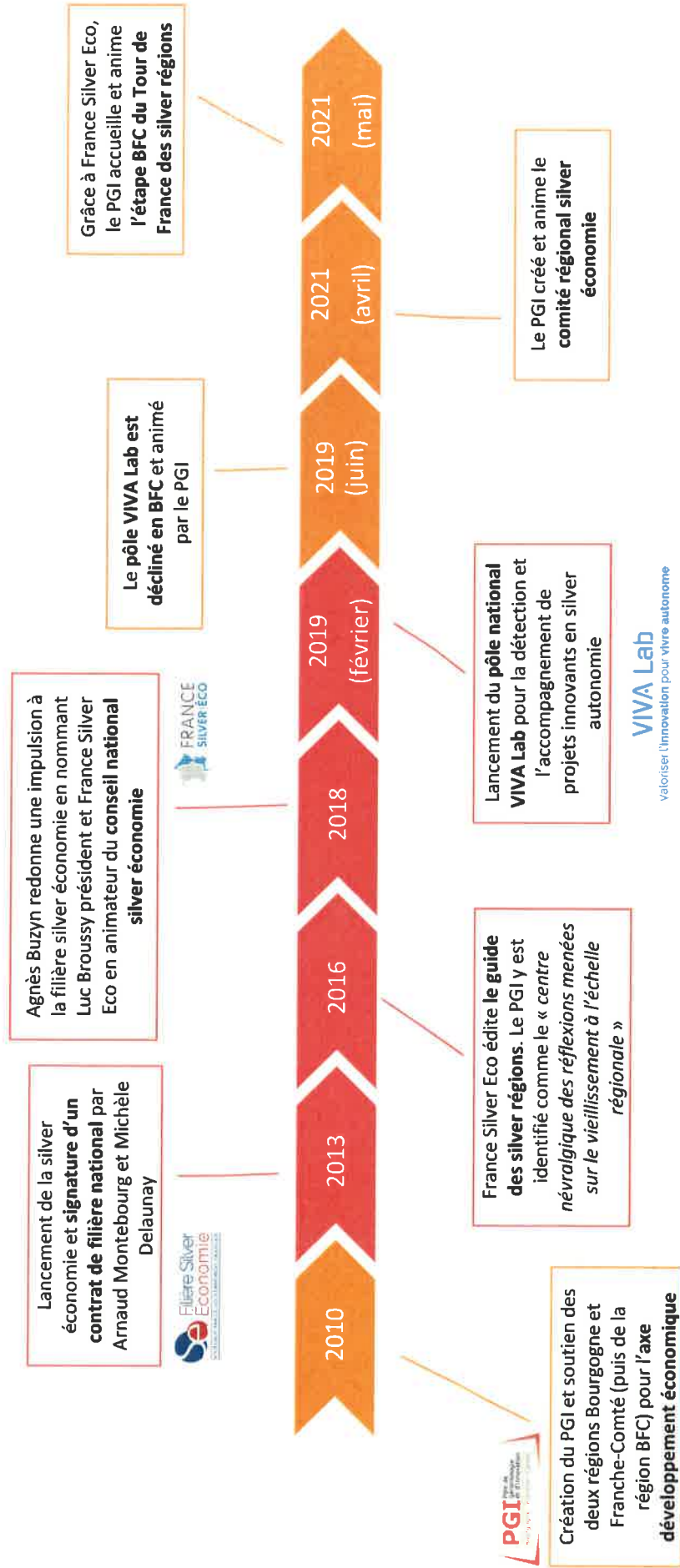
- I. L'offre intégrée dès 2022
- II. Notre structuration de moyen terme

Résumé de la première partie : l'état des lieux régional

- **La BFC une région vieillissante...**
 - Légère perte d'habitants en 2019
 - Indice de vieillissement élevé (105,6 en moyenne contre 87,4 au national), voire très élevé dans certains départements (158,6 dans la Nièvre, 124,3 en Saône-et-Loire par exemple)
 - D'importantes disparités territoriales entre des pôles attractifs et dynamiques (grandes agglomérations, frontière Suisse ou zones limitrophes d'autres régions) et des zones fragilisées économiquement et en perte d'habitants (communes rurales ou territoires très impactés par la crise)
- **... mais disposant d'importants atouts sur le plan économique**
 - Filières d'excellence industrielle (**agroalimentaire, numérique, santé**, etc.)
 - Ecosystème dynamique pour la recherche et l'innovation : organismes de recherche, établissements de santé, pôles de compétitivité, etc.
 - Dynamisme des secteurs de l'artisanat et de l'ESS
 - Ecosystème structuré pour le soutien technique et financier à la création d'entreprises, de services, etc.

Résumé de la deuxième partie : la silver économie en BFC

Dates clés au national et en BFC



Résumé de la deuxième partie : la silver économie en BFC

- Une belle dynamique en BFC...
 - Confortée par la création du CRSE
 - Appuyée par des exemples de réussites régionales ayant trouvé leur marché et leur modèle économique (PapyHappy, la Borne Mélo, le pain G-nutrition, Ages & Vie, etc.)
- ... à conforter sur plusieurs aspects
 - La meilleure compréhension et réponse aux besoins des publics cibles
 - La meilleure compréhension de l'écosystème existant
 - La façon d'appréhender le marché et modèle économique propre à la silver économie
- Une constante dans les modèles existants dans d'autres régions
 - Une offre diversifiée mais axée sur des réponses individuelles et collectives
 - Un engagement fort des Conseils régionaux auprès du Gérontopôle local (notamment financier)



Repérage d'un porteur de projet
(Réalisé par tous les membres du CRSE et leurs réseaux respectifs)



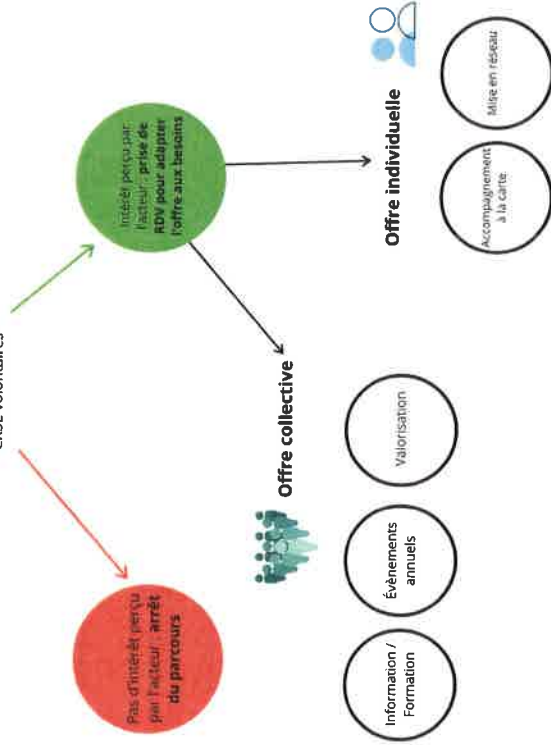
Rencontre individuelle, ciblée silver économie

→ Sur la base d'un document commun avec une trame de questions type



Présentation collective de l'offre régionale

→ Dates fixées régulièrement et à l'avance, tout au long de l'année pour des webinaires collectifs organisés par le PGI avec des membres du CRSE volontaires



Le plan d'action du CRSE

Une offre intégrée à lancer en 2022

Une offre collective

- Information (veille, relais d'appels à projet, etc.)
- Formation : sur la connaissance du public cible et de l'écosystème du bien vieillir
- Evénements annuels
- Valorisation : lors d'événements/salons régionaux et nationaux

Une offre individuelle – parcours personnalisé pour l'innovation

- Expérimentations d'usages en conditions réelles / par des ateliers de co-conception
- Appui pour réalisation de preuves de concept
- Appui renforcé sur le modèle économique
- Collaborations renforcées avec le monde de la recherche
- Etc.

Le plan d'action du CRSE Une offre intégrée à lancer en 2022

Discussion :

- Par « porteur de projet », il faut entendre un acteur (quel que soit son statut) avec une idée et la volonté de créer une entreprise et/ou une activité nouvelle, destinée au « marché des seniors » (personnes âgées, proches aidants, professionnels de l'aide et du soin).
- Notre offre s'adressera à 2 cibles : les « porteurs de projets » déjà positionnés sur ce secteur d'activité ou souhaitant s'y investir (pour un soutien) et les autres acteurs/entreprises qui pourraient trouver un intérêt à se positionner sur le marché (en sensibilisation). L'intérêt de notre offre est donc bien double : détecter des idées et projets pour les accompagner, et informer plus largement sur les opportunités de la silver économie pour le développement économique en région.
- La première étape de rencontre individuelle (faisant office de préqualification) gagnerait en efficacité en étant proposée sous la forme d'un questionnaire en ligne permettant de mobiliser efficacement les soutiens lors de la présentation distancielle de l'offre collective.
- L'offre individuelle est clairement identifiée comme la force de l'accompagnement proposé, avec la participation de plusieurs acteurs au sein de groupes d'experts à géométrie variable. Attention à bien veiller à la subsidiarité des actions : la fonction d'orientation vers les dispositifs existants sera l'une des forces de notre offre coordonnée.

- Soutien des collectivités pour l'animation de l'écosystème

Demandes de subvention du PGI aux collectivités à compétence développement économique pour structurer et pérenniser la dynamique mise en place.

- La structuration d'un Living lab pour intensifier la collaboration avec les usagers

Contacts pris avec la Région dans le cadre des fonds du plan « La Relance en BFC ».

- Formaliser une porte d'entrée numérique

Contacts pris avec la DREETS (PIA 4 régionalisé) pour la création d'une plateforme numérique, à l'image de ce qui existe pour VIVA Lab.

- Les liens avec le centre de ressources et de preuves

Préfiguration en cours par la CNSA, et Gérontopôles associés en région. Trois aspects : la preuve par la recherche, par l'usage et par le modèle économique.

- **Mise en place d'évènements annuels de portée régionale pour :**
 - Promouvoir l'écosystème mis en place
 - Valoriser les entrepreneurs locaux
 - Permettre des mises en relation
 - Apporter des connaissances sur les spécificités de la silver économie

Un premier évènement organisé à l'automne 2022 sur la thématique de l'**habitat**, au sens du logement et de son environnement physique et social.

- **Discussion :**
- Les membres du CRSE s'accordent sur l'importance de cette thématique choisie, l'habitat innovant, qui est au cœur de la politique de l'autonomie et est nécessairement transversal à plusieurs secteurs économiques.
- Le CRSE fera office de comité de pilotage de l'évènement, un groupe de travail restreint (PGI, GBM et CCAS Besançon) se réunissant régulièrement pour avancer sur le programme et l'organisation.
- **L'évènement aura lieu les 6 et 7 septembre 2022, au Kursaal de Besançon.** L'organisation alternera ensuite chaque année entre Besançon et Dijon.
- La participation des entreprises à l'évènement sera payante, selon des tarifs à préciser rapidement.

Questions diverses

- Le PGI a été sollicité pour participer au Silver Eco Festival à Cannes les 12 et 13 septembre.
- Nous proposons de nous y rendre en visiteur simple pour cette année et de réfléchir à des stands communs (membres du CRSE et entreprises) pour de futurs salons, par exemple le salon Silver Economy Expo qui se tient à Paris chaque année en novembre.

- Notre offre en soutien de la silver éco :
- Le PGI envoie au CRSE l'état des lieux actualisé de la silver économie en BFC en même temps que le compte-rendu de cette réunion, pour retours éventuels avant fin avril.
- Le schéma du parcours des acteurs économiques visés va être actualisé et simplifié, avec un contenu majeur d'offre individuelle pour les besoins de soutiens, et un contenu majeur d'offre collective pour les cibles à sensibiliser.
- Des groupes de travail vont être créés avec des membres du CRSE volontaires sur les différentes briques de l'offre proposée et sur ses coûts et tarifs. Date cible : lancement de l'offre en septembre. Juliette prendra contact pour constituer ces équipes.
- L'offre aura un coût. Sauf subventionnement à 100% (modèle Nle Aquitaine), il faudra déterminer une tarification de l'offre collective, présenter des devis de l'offre individualisée, contractualiser des ventes de prestations (PGI), fonctionner par le recours à la sous-traitance entre acteurs du CRSE. L'accès à l'offre ne sera pas combinée avec l'adhésion au PGI.
- L'équipe formation du PGI va se mobiliser pour la création de modules spécifiques pour l'offre collective (connaissance des publics / connaissance de l'écosystème).
- Le PGI va présenter des demandes de subventions pour cette démarche complète du CRSE, auprès de la Région BFC, de Dijon Métropole et de Grand Besançon Métropole.

- Notre événement régional :
 - Un préprogramme sera envoyé courant avril aux membres du CRSE qui sont invités d'ores et déjà à retenir les dates du **6 et 7 septembre à Besançon** (Grand Kursaal). Les personnes intéressées pour contribuer à l'évènement sont invitées à en informer Juliette (tables rondes, ateliers, stands, etc.). La communication auprès des publics visés (seniors de l'agglomération bisontine et entreprises et institutions de toute la région) sera partagée entre nous pour diffusion à partir de mai.
- Pour un nom de marque :
 - Il est proposé de convenir d'un nom pour notre comité autre que « Comité régional silver économie » ainsi que d'une appellation spécifique pour l'offre à venir. La marque « Silver days » est déposée. Pour la marque « Opportunités seniors » créée conjointement en 2015 par la CCI 21 et le PGI, une vérification à l'INPI est à effectuer. Les membres du CRSE ayant des idées sont invités à revenir vers Juliette DURAFFOURG avant fin avril.

« Opportunités Seniors BFC » - L'évènement annuel de la silver économie régionale 1^{re} édition à Besançon en 2022

Contexte

La transition démographique, phénomène désormais mondial, concerne notre région où le vieillissement confirmé de la population est appelé à s'accroître, porteur à la fois d'enjeux et d'opportunités propices à l'innovation.

Repères en BFC¹ :

- Indice de vieillissement en 2020 : 105,6 (*France métropolitaine : 87,4*)
- Habitant(e)s de 65 ans et plus en 2020 : 23,6% de la population régionale (*France métropolitaine : 20,56%*)
- Espérance de vie à la naissance en 2019 : 85 ans pour les femmes et 78,9 ans pour les hommes (*France métropolitaine : 85,7 ans et 79,8 ans*)

La silver économie est au cœur du « bien vieillir » et vise à répondre à la diversité des besoins et aspirations des seniors : jeunes retraité(e) actifs/actives, personnes âgées fragiles ou personnes âgées dépendantes. Elle concerne tous les produits, dispositifs et services qui sont destinés à améliorer la qualité et le confort de vie des seniors.

Transversale à tous les secteurs économiques, la silver économie se développe en Bourgogne-Franche-Comté mais les succès de nos entreprises régionales sur le marché de seniors sont encore peu nombreux, et les soutiens à leurs projets insuffisamment coordonnés pour leur donner accès aux leviers de réussite.

Ainsi, en lien avec le conseil national silver économie et avec le soutien de la CNSA², nous avons organisé en 2021 [une étape du Tour de France des silver régions](#) et créé le comité régional silver économie Bourgogne-Franche-Comté (CRSE), qui est piloté et animé par le PGI, Pôle de gérontologie et d'innovation.

Fort de 26 membres aux expertises complémentaires, notre CRSE a pour ambition de proposer dès 2022 une offre d'accompagnement intégrée, pour toutes les entreprises de la région. Notamment pour leur faciliter l'accès à tous les appuis et toutes les mises en réseaux, accélérer leur compréhension du modèle économique très spécifique de la silver économie, lié à un écosystème public-privé complexe, accompagner leur accès aux bénéficiaires cibles en tant que co-concepteurs de solutions et valoriser leurs innovations.

Au sein de cette offre : la volonté de proposer un évènement annuel de la silver économie régionale, « Opportunités Seniors BFC », en alternance entre Besançon et Dijon.

¹ Sources : Insee et Statiss

² Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Les membres du CRSE en avril 2022

Acteurs du soutien au développement économique



Acteurs du « bien vieillir » : prévention, accompagnement, soin



Collectivités territoriales



Entreprises



Usagers : personnes
qualifiées au sein du PGI

Organisation du 1^{er} évènement annuel

Le développement économique est l'une des compétences phares de la Région, de Dijon Métropole et de Grand Besançon Métropole (GBM), qui justifie l'engagement de ces trois collectivités au sein du PGI depuis sa création et leur engagement dans le CRSE récemment lancé.

Il est prévu que l'évènement annuel soit organisé alternativement à Besançon et à Dijon. En 2022, sur proposition de GBM, la 1^{ère} édition sera conduite avec l'appui et le soutien financier de GBM et l'appui organisationnel de la Ville et du CCAS de Besançon, et va se tenir à Besançon les **6 et 7 septembre 2022 au Kursaal**.

La Banque des Territoires, membre du PGI et du CRSE, accompagne les territoires avec pour ambition de les rendre plus inclusifs, durables, attractifs et connectés et ainsi de lutter contre les inégalités économiques et sociales. Elle souhaite ainsi valoriser cet engagement de longue date sur les sujets du vieillissement, et en particulier autour de l'habitat – thématique phare choisie cette année - en soutenant l'évènement organisé par le PGI en 2022.

Des soutiens financiers complémentaires sont en cours de demande auprès de la Région (soutien à l'évènement et à l'offre intégrée en silver économie), de Dijon Métropole (soutien à l'offre intégrée puis à l'organisation de l'évènement à Dijon en 2023) et en cours d'instruction auprès du Département du Doubs (CFPPA) pour le soutien au parcours grand public de l'évènement en 2022.

I. Une thématique 2022 : l'habitat

L'habitat des seniors, au sens du logement et de son environnement physique et social, est l'un des thèmes les plus fortement investis aujourd'hui pour adapter la société à la longévité, en favorisant des parcours résidentiels choisis et favorables à une société de tous les âges et pour tous les âges.

C'est un thème mobilisateur, pour le grand public, les acteurs institutionnels et professionnels, et les entreprises porteuses de projets ou intéressées pour en initier. Parler d'habitat des seniors, c'est parler d'adaptation des logements, d'aides techniques, de logements connectés, de nouvelles offres en « habitat inclusif », de transformation des établissements médicosociaux, de solutions de mobilité, de réponses au besoin de lien social, d'accès aux soins et aux services, etc., le tout en cohérence avec la transition environnementale et la transition numérique.

Et cette approche, nécessairement globale, de la question du lieu de vie choisi dans l'avancée en âge, est porteuse d'opportunités pour le développement économique et les créations d'emplois.

Il s'agira bien sûr de cibler certaines dimensions de cette thématique pour un programme cohérent.

II. Deux parcours : parcours libre gratuit et parcours entreprise payant

La silver économie doit intéresser tout autant ses bénéficiaires cibles, les seniors, que ses acteurs économiques, les entreprises.

L'évènement « Opportunités Seniors BFC » sera donc imaginé et présenté en suggérant des parcours complémentaires : certaines **conférences** et **tables-rondes** seront ouvertes à tous, de même que le **showroom** et les stands d'information, tandis que d'autres interventions, et des modalités de **networking** et le studio d'enregistrement d'émissions silver économie seront réservées aux entreprises. Parmi les intervenants et exposants de l'évènement, seront conviés les différents profils qui composent le CRSE. L'organisation et le programme de l'évènement seront construits autour des objectifs de l'offre de soutien intégrée : faciliter l'accès à toutes les aides (grand public et entreprises), accélérer la compréhension du modèle économique très spécifique de la silver économie (entreprises), accompagner la rencontre entre entrepreneurs et bénéficiaires cibles co-concepteurs (grand public et entreprises) et valoriser les innovations (des entreprises).

Organisé à Besançon, l'évènement n'en sera pas moins régional : des acteurs de toute la Bourgogne-Franche-Comté seront conviés à présenter leurs innovations en silver économie en lien avec la thématique de l'année. Ainsi, par exemple, le camion « Chez moi sûr » de l'association AILES d'Autun.

III. Un public régional et grand bisontin diversifié

Le réseau des membres du PGI garantit la participation de la diversité de ses composantes : entreprises, acteurs du développement économique, collectivités, laboratoires de recherche, établissements d'enseignement supérieur, institutions, caisses de retraite, collectivités, professionnels de santé, acteurs du maintien à domicile, associations d'usagers, établissements d'hébergement pour personnes âgées, organismes de formation, bailleurs sociaux, etc.

De même, les 26 membres du CRSE mobiliseront chacun leur réseau. Les chambres consulaires seront en particulier des relais auprès des entreprises de toute la région.

Enfin, le grand public sera bien sûr informé par Grand Besançon Métropole et, en complémentarité, les groupes de protection sociale AGIRC-ARRCO³, sous réserve d'anticipation, adresseront des invitations personnalisées à leurs adhérents et adhérentes retraité(e)s.

³ En 2018, ces invitations personnalisées avaient assuré 70% de la fréquentation du forum sur l'adaptation de l'habitat proposé au Kursaal à Besançon par le PGI et ses partenaires.

L'accueil et la convivialité seront envisagés selon la situation sanitaire de septembre 2022.

Préprogramme

Le programme s'axe autour de différents temps forts (conférences et tables-rondes), selon les deux parcours proposés. Plusieurs espaces dédiés permettront de mettre en place des temps de rencontre, d'information et démonstration de solutions innovantes.

I. Parcours entreprise

Le parcours entreprise comprendra deux conférences et deux tables rondes ainsi que des espaces spécifiques dédiés.

- Conférence destinée à appréhender le marché de la silver économie et ses opportunités pour les porteurs de projets.
 - ✓ *Accord obtenu pour l'intervention de Frédéric Serrière, conseiller en stratégie spécialisé sur la thématique de la silver économie.*
- Conférence destinée aux aspects éthiques au sein des projets en silver économie.
 - ✓ *Accord de principe de la part de Solenne Brugère, avocate en éthique des affaires et droit de la santé.*
- Table ronde au sujet de l'anticipation du modèle économique dans l'écosystème spécifique de la silver économie, avec un zoom sur l'accès aux marchés et les acteurs prescripteurs.
- Table ronde au sujet de l'écosystème spécifique de la silver économie, avec un zoom sur les acteurs soutiens aux porteurs de projet sur toute la chaîne d'innovation.
- **Un espace entreprises et partenaires** permettant d'organiser de manière plus individualisée des rencontres « B2B ».
- **Un espace studio**, proposé par Frédéric Serrière afin d'enregistrer dans les conditions du direct des émissions du Grand Entretien.

II. Parcours libre (grand public, entreprises, partenaires)

Le parcours libre sera ouvert à tous et comprendra deux conférences et quatre tables rondes.

- Conférence permettant d'appréhender les propositions contenues dans le rapport Broussy « *Nous vieillirons ensemble...* » et leurs traductions concrètes dans les politiques publiques en faveur de la prévention de la perte d'autonomie.
 - ✓ *Accord de principe de Luc Broussy, président de France Silver Eco et de la filière silver économie.*
- Conférence d'un(e) représentant(e) d'association d'usagers pour la prise en compte des personnes âgées dans les décisions les concernant.

✓ *Prise de contact avec Marie-Françoise Fuchs, présidente d'honneur de l'association Old'Up.*

- Table ronde permettant de présenter les différentes offres résidentielles innovantes, avec des exemples locaux.
- Table ronde « zoom » sur le territoire d'accueil.
- Table ronde destinée à mettre en valeur les retraités comme acteurs de la silver économie sur leur territoire (démarche Villes Amies des Aînés, Fablabs, HackingHealth, Startup de territoire, etc.)
- Table ronde au sujet de la prise en compte du vieillissement du parc social par les bailleurs, et les démarches innovantes proposées en ce sens.

III. Espace de rencontre et de démonstration (grand public, entreprises, partenaires)

Deux espaces grand public seront proposés afin de compléter le programme de conférences et tables rondes :

- Le **showroom** pour expérimenter des innovations, articulées sous l'angle de ce qui est proposé dans le plan antichute des personnes âgées⁴.
 - ✓ *Nous avons déjà un accord de principe de l'association AILES pour installer, devant le Kursaal, le démonstrateur mobile « Chez moi Sûr », équipé d'aides techniques et de différents aménagements préventifs du logement.*
- **L'espace d'information et de rencontre** sous forme de stands des partenaires qui peuvent valoriser leur accompagnement. Une large place sera laissée aux membres du CRSE, notamment pour présenter la nouvelle offre intégrée BFC.

⁴ Plan en 5 axes : 1/ Repérer les risques de chute et alerter, 2/ Aménager son logement, 3/ Aides techniques pour la mobilité, 4/ Activité physique, 5/ Télésistance.

L'avancée en âge
au cœur de nos actions



la qualité de vie,
notre défi au quotidien

La silver économie en Bourgogne- Franche-Comté

Actualisation de l'état des lieux régional

Table des matières

Introduction	5
Première partie : état des lieux régional	7
I. La situation démographique de la Bourgogne-Franche-Comté	7
1. Une région à faible densité et vieillissante	7
2. Une région marquée par de fortes disparités départementales	8
1.1 La Côte d'or : le département le plus vaste de la région	10
1.2 Le Doubs : de la plaine à la montagne	10
1.3 Le Jura : un territoire rural et montagneux	11
1.4 La Nièvre : un département rural à deux heures de Paris	11
1.5 La Haute-Saône : un département rural et industriel	12
1.6 La Saône-et-Loire : au carrefour d'importants axes de circulation	12
1.7 L'Yonne : limitrophe de l'Île-de-France	13
1.8 Territoire de Belfort : un petit département dense et très urbain	13
II. La situation économique de la Bourgogne-Franche-Comté	14
1. Une région d'excellence industrielle	14
1.1 L'alimentation	14
1.2 L'industrie de la santé	15
1.3 Le numérique	15
2. La recherche et l'innovation	15
3. L'artisanat	16
4. L'économie sociale et solidaire	17
5. Le soutien à l'innovation en Bourgogne-Franche-Comté	18
Résumé de la première partie	21

Deuxième partie : la silver économie en Bourgogne-Franche-Comté	22
I. Etat des lieux et positionnement de la Bourgogne-Franche-Comté	22
1. Panorama 2013-2021	22
2. La stratégie régionale.....	24
3. Une accélération dès 2019	24
4. Des exemples de réussites régionales	25
4.1 Le pain G-Nutrition : une innovation nutrition seniors en BFC.....	25
4.2 Ages & Vie : une innovation dans le parcours résidentiel en BFC.....	26
4.3 La Borne Mélo : une innovation santé et numérique en BFC	26
4.4 PapyHappy : une innovation de service en BFC	27
5. Le diagnostic des acteurs de BFC.....	27
5.1 Les acteurs du soutien au développement économique du CRSE	31
5.2 Les acteurs économiques membres du PGI	32
5.3 Les représentants d’usagers	33
II. Le développement de la silver économie dans d’autres régions	34
1. Illustrations d’autres régions	34
1.1 Les silver régions « historiques »	34
1.2 Des régions très avancées dès 2013	35
2. Entretiens complémentaires avec des Gérontopôles	36
2.1 Le Gérontopôle Autonomie et Longévité des Pays de Loire	36
2.2 Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine	37
2.3 Le Gérontopôle Seine-Estuaire Normandie	38
Résumé de la deuxième partie	39
Troisième partie : plan d’action.....	40
I. Lancement de notre offre intégrée dès 2022	40

1. Un parcours complet pour les porteurs de projets.....	40
2. Une proposition d’offre collective	42
3. Une proposition d’offre individuelle	42
4. Un premier évènement régional en 2022.....	43
II. Construction de notre structuration de moyen terme	43
1. Un soutien des collectivités à compétence développement économique pour l’animation de l’écosystème	43
2. La structuration d’un Living lab pour intensifier la collaboration avec les usagers	43
3. Formaliser une porte d’entrée numérique	44
4. Le coût pour les entreprises bénéficiaires	44
5. Les liens avec le centre de ressources et de preuves	45
Conclusion.....	46
Liste des sigles utilisés	47
Références bibliographiques	49

Liste des figures et tableaux

Figure 1 : pyramide des âges en Bourgogne-Franche-Comté entre 2020 et 2040	8
Figure 2 : densité et évolution de la population par EPCI en 2017 (source : STATISS 2020).....	9
Figure 3 : l’artisanat en BFC en 2021 (Source : Artiscopes de la CMA – édition 2021).....	17
Figure 4: chiffres clés dans l’ESS en BFC (Source : panorama de l’ESS 2021 – CRESS)	18
Figure 5 : les membres du CRSE BFC en janvier 2022	23
Figure 6 : carte mentale du plan d'action pour le CRSE BFC	30
Figure 7 : parcours du porteur de projet pour l’accès à l'offre intégrée silver économie en BFC.....	41
Tableau 1 : diagnostic SWOT du déploiement de la silver économie en BFC	28

Introduction

La Bourgogne-Franche-Comté n'échappe pas à la transition démographique, phénomène désormais mondial et durable. Dans notre région, le vieillissement de la population, confirmé, et appelé à s'accroître, est porteur à la fois d'enjeux et d'opportunités.

Ainsi, en Bourgogne-Franche-Comté, les chiffres clés¹ sont les suivants :

- Indice de vieillissement en 2020² : 105,6 (*France métropolitaine* : 87,4) ;
- Habitant(e)s de 65 ans et plus en 2020 : 23,6 % de la population régionale (*France métropolitaine* : 20,6) ;
- Espérance de vie à la naissance en 2019 : 78,9 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes (*France métropolitaine* : 79,8 et 85,7).

Dans ce contexte, la filière silver économie, qui est transverse à tous les secteurs économiques, a été relancée en 2018 par la ministre Agnès Buzyn. Elle est pilotée depuis par le [conseil national silver économie](#), dont le PGI est membre, et elle est de plus en plus impliquée dans la conception des politiques publiques favorables à la qualité de vie de toutes et tous, au fur et à mesure de l'avancée en âge.

Or, malgré cette dynamique renouvelée, les porteurs de projets économiques de notre région ne parviennent ni souvent, ni facilement, à bénéficier sur leur territoire de l'écosystème favorable, et de tous les soutiens à leurs démarches innovantes, qui nécessitent une bonne coordination entre différents types d'acteurs.

S'il existe des exemples de réussites économiques de la part d'entreprises de Bourgogne-Franche-Comté qui ont su innover et trouver leurs marchés³, ils restent encore trop rares.

Il est possible de faire plus, mieux et plus vite, pour d'autres innovations, de produits et de services, qu'il faut **accompagner**, mais aussi **valoriser**, en s'appuyant sur les domaines d'excellences régionaux comme l'agro-alimentaire, la santé ou encore le numérique.

Profitant de l'opportunité donnée par France Silver Eco, le PGI a accueilli et animé [l'étape BFC du Tour de France des silver régions](#)⁴ en mai 2021 et a en parallèle officialisé la création du **comité régional silver économie** (CRSE), associant une vingtaine d'acteurs complémentaires afin que les enjeux et opportunités liés au vieillissement démographique contribuent le plus fortement possible au **développement économique régional** et à la **dynamique d'emploi locale**. Cette organisation formalisée est en place dans d'autres régions⁵, et fait ses preuves.

Cette nouvelle structuration permet ainsi d'amplifier une dynamique qui s'accroît en région depuis quelques années, notamment suite au lancement du pôle [VIVA Lab](#)⁶, animé en région par le PGI sur

¹ Sources : INSEE et STATISS

² Cet indicateur mesure le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de 20 ans. Plus le chiffre est supérieur à 100, plus la population est vieillissante.

³ Voir page 25.

⁴ Dans le cadre d'un projet soutenu par la CNSA et AG2R LA MONDIALE.

⁵ Et notamment en Pays-de-la-Loire, Normandie ou encore Nouvelle-Aquitaine.

⁶ En BFC le comité VIVA Lab est constitué de : Carsat BFC, MSA Bourgogne, MSA Franche-Comté, Agirc-Arrco BFC, Banque des Territoires BFC, France Active Bourgogne, France Active Franche-Comté, AER BFC, BPI France BFC, PGI.

délégation de la CARSAT, et qui s'attache à détecter et accompagner l'innovation dans le champ de la prévention et du vieillissement actif.

La dynamique instituée par le CRSE permet donc de mobiliser davantage d'acteurs complémentaires afin d'appréhender les innovations en silver économie pour tous publics seniors du GIR⁷ 6 au GIR 1 mais aussi pour leurs proches et les professionnels amenés à les accompagner. Il s'agit aussi, à la différence de VIVA Lab, de soutenir les porteurs de projet à toutes les étapes du parcours de l'innovation, y compris en amont ou en accompagnement de la preuve de concept.

Après deux réunions de travail au cours de l'année 2021, l'actualisation de cet état des lieux régional permet de poser les bases afin d'aboutir à un plan d'action et une feuille de route 2022 pour le CRSE, déclinés en actions concrètes (événement régional, nouvelle offre à destination des porteurs de projets, etc.)

Après un rapide panorama de la situation démographique et économique de notre région, nous nous attacherons à analyser la dynamique locale en matière de silver économie, comparativement à ce qui peut se faire dans d'autres régions, avant de proposer un plan d'action 2022.

⁷ Le Groupe Iso-Ressources (GIR) est un indicateur du niveau de dépendance et d'autonomie fonctionnelle allant du GIR 6 (personnes les plus autonomes) au GIR 1 (personnes les plus dépendantes).

Première partie : état des lieux régional

I. La situation démographique de la Bourgogne-Franche-Comté

1. Une région à faible densité et vieillissante

La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions les moins peuplées de France métropolitaine. Elle est en effet classée au 11^{ème} rang juste devant le Centre-Val de Loire et la Corse. Au 1^{er} janvier 2019, date du dernier recensement de l'INSEE⁸, la région comptait ainsi 2 805 580 habitants⁹, une population en très légère diminution par rapport au recensement de 2013 mais présentant de fortes disparités territoriales. Si des départements comme la Côte-d'Or et le Doubs enregistrent des augmentations de leur population chaque année, d'autres stagnent ou perdent des habitants, et c'est tout particulièrement le cas de la Nièvre. Entre 2000 et 2020 le département a vu sa population diminuer de 10,4 %.

Dans son ensemble, la population régionale va tout de même continuer à augmenter progressivement, les estimations pour 2040 portant le nombre d'habitants à 2 938 429.

L'espérance de vie à la naissance régionale recoupe quant à elle les chiffres nationaux. Elle était en 2019 de 78,9 ans pour les hommes et de 85 ans pour les femmes (contre 79,8 et 85,7 au niveau national). Il en est de même pour l'espérance de vie à 65 ans, en 2019 elle est de 19,3 ans pour les hommes et 23,1 ans pour les femmes (contre 19,6 et 23,5 au national).

Notre région se distingue cependant par un vieillissement marqué, avec là aussi de très fortes disparités territoriales. Au niveau régional, l'indice de vieillissement est en 2020 de 105,6 contre une moyenne nationale de 87,4. Les projections pour 2040 montent cet indicateur à 140,8 en région contre 119,1 au national. Comme nous le verrons dans les parties consacrées aux spécificités départementales, la disparité de cet indice est très forte entre le département le plus « jeune » qui est le Doubs avec en 2020 un indice de vieillissement de 82,6 et le département le plus vieillissant, la Nièvre, dont l'indice est de 158,6.

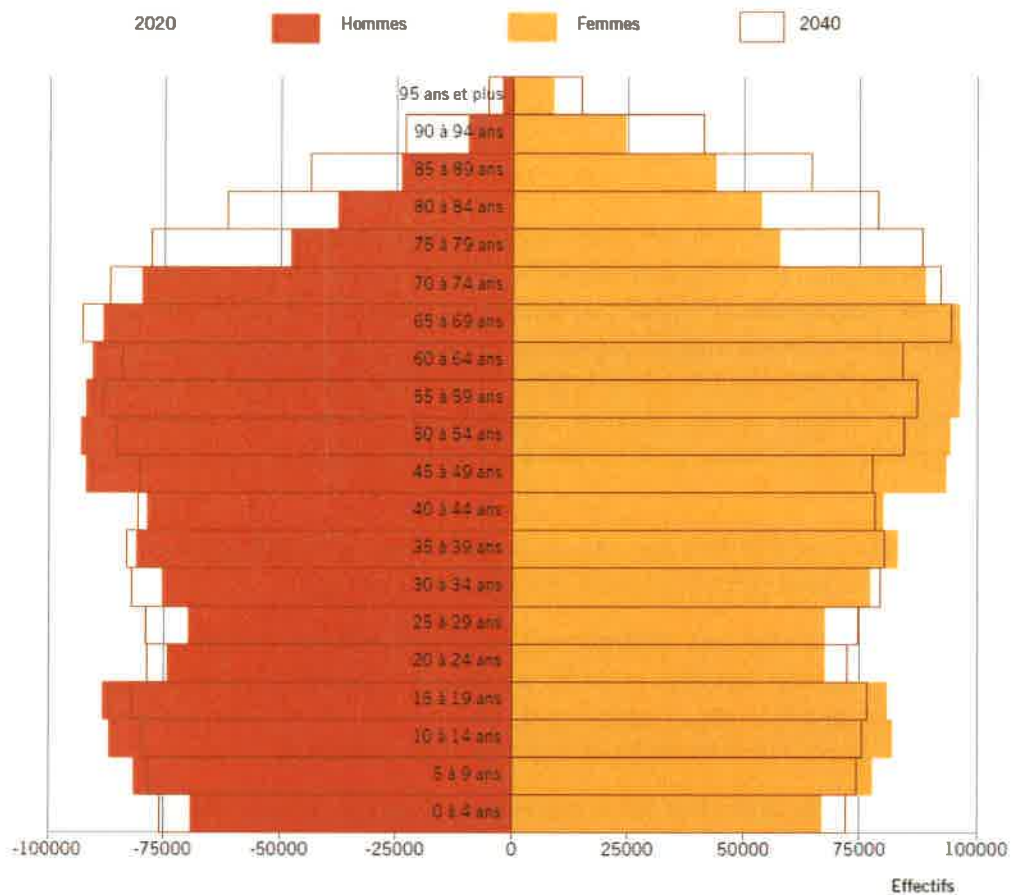
Les plus de 65 ans représentent donc une part de plus en plus importante dans la population régionale, en moyenne 23,7 % (avec un écart entre 20,1 % dans le Doubs et 30,2 % dans la Nièvre). La part des 75 ans est en région de 11,1 % et de 7,3 % pour les plus de 80 ans.

La pyramide des âges ci-dessous illustre bien ce vieillissement marqué des générations du *baby-boom*. En 2020, les effectifs de population les plus nombreux sont ainsi concentrés entre 45 et 75 ans quand ils concerneront en 2040 les personnes entre 65 et 85 ans.

⁸ Institut national de la statistique et des études économiques.

⁹ Les chiffres de cette partie sont issus des données de l'INSEE concernant les populations légales au 1^{er} janvier 2019 (document publié en décembre 2021) et du document STATISS 2020 (Statistiques et indicateurs de la santé et du social), publié par l'Agence régionale de santé BFC.

Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, estimations de population et projections Omphale 2017

Figure 1 : pyramide des âges en Bourgogne-Franche-Comté entre 2020 et 2040

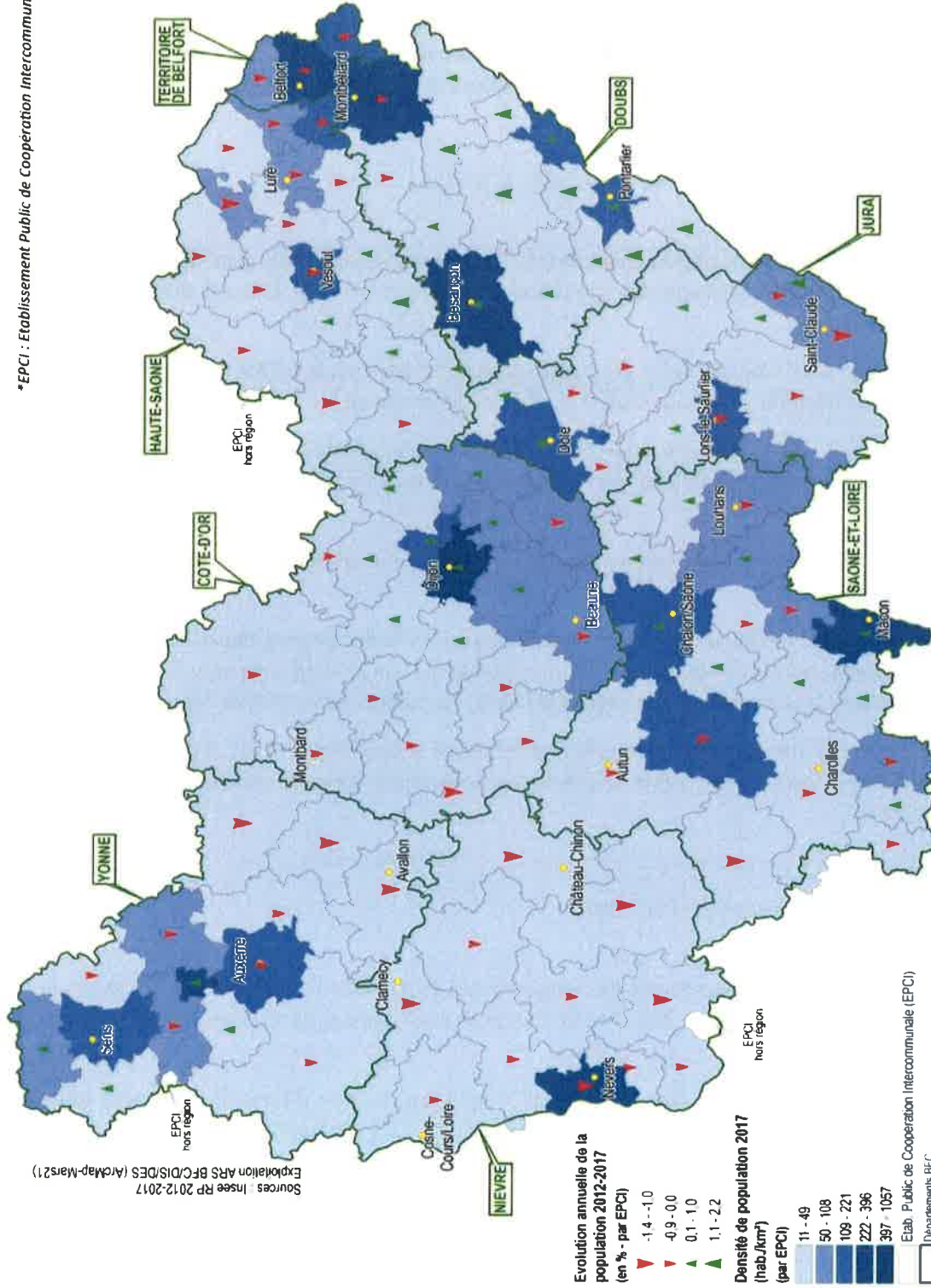
2. Une région marquée par de fortes disparités départementales

Comme évoqué plus haut, et illustré par la carte ci-dessous, la dynamique démographique est très variable au sein des différents espaces infra régionaux.

Si les deux intercommunalités de Besançon et Dijon (par ailleurs les deux seules villes de plus de 100 000 habitants de la région) sont d'importants pôles d'attractivité et enregistrent une augmentation de la population constante, d'autres aires profitent de différents dynamismes.

C'est par exemple le cas des agglomérations de Sens et de Mâcon, qui bénéficient du dynamisme des régions limitrophes, respectivement l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, ou encore de Pontarlier qui bénéficie de la proximité avec la Suisse.

*EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale



Sources : Insee RP 2012-2017
 Explotation ARS BFC/DIS/DES (ArckMap-Mars21)

Figure 2 : densité et évolution de la population par EPCI en 2017 (source : STATISS 2020)

D'autres communes voient leur population diminuer, car situées dans des zones économiquement fragilisées ou isolées. C'est par exemple le cas des bassins de vie de Cosne-Cours-sur-Loire, Audincourt ou Saint-Claude.

Nous allons étudier plus finement ces disparités, à l'échelle départementale, dans les parties suivantes en évoquant les principales caractéristiques des huit départements de la région. Les données citées proviennent à la fois du document STATISS 2020 produit par l'ARS BFC, des chiffres du dernier recensement de l'INSEE pour 2019 et des portraits départementaux publiés par l'ex-DRDJSCS¹⁰ en 2017.

1.1 La Côte d'or : le département le plus vaste de la région

La Côte d'Or est le plus vaste département de la BFC en termes de superficie, juste devant la Saône-et-Loire, et le troisième le plus peuplé derrière la Saône-et-Loire et le Doubs. En 2019, la population était de 534 124 habitants.

Les scénarios de projection de l'INSEE pour 2050 indiquent d'ailleurs que la Côte d'Or pourrait dépasser ces deux autres départements pour devenir le plus peuplé en région.

C'est, sans surprise, Dijon Métropole qui concentre près de la moitié de la population du département, qui est de manière générale très largement située dans le triangle Dijon - Auxonne - Beaune, donc à l'est du territoire.

L'attractivité de la métropole permet au département d'avoir un indice de vieillissement relativement bas : 94,5 en 2020.

Le secteur tertiaire marchand prédomine largement avec 44 % des emplois départementaux. C'est à contrario le département le moins industriel en région et qui compte une large prévalence de la filière viti-vinicole. Dans la zone d'emploi de Beaune la filière représente même 22 % de l'emploi salarié.

C'est également un département relativement préservé de la pauvreté. En 2017, 11,3 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté contre 12,8 % en moyenne en BFC (ce taux est de 14,5 % pour la France métropolitaine).

1.2 Le Doubs : de la plaine à la montagne

Deuxième département le plus peuplé de la région avec 543 974 habitants en 2019, le Doubs est aussi le département le plus jeune en BFC avec un indice de vieillissement de 82,6 en 2020, inférieur à la moyenne nationale de 87,4.

Tout comme le Jura, c'est un département qui a pour particularité d'avoir un important paysage montagneux ainsi qu'une large frontière avec la Suisse (sur 170 km au total).

¹⁰ Les Directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale se sont transformées en 2021 pour devenir les DRAJES (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) et les DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

Le travail frontalier est donc une caractéristique importante, représentant aussi bien un atout pour l'emploi et le développement de services, qu'un inconvénient en termes concurrentiel avec des difficultés de recrutement, particulièrement dans le secteur des métiers du grand âge.

Le secteur industriel est également très représenté, et notamment l'industrie automobile dans le nord Franche-Comté, même si la crise économique y a largement fragilisé l'emploi. On constate bien dans la Figure n° 2 que, bien qu'ayant une forte densité de population, l'aire urbaine de Montbéliard connaît une évolution négative de sa population.

Concernant le public âgé, l'une des spécificités que nous mentionnons uniquement pour ce département est son très faible taux d'équipement en lits d'EHPAD. Le Doubs a, en effet, le plus faible taux de la région avec 70,3 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2020 contre 108,7 à l'échelle régionale. Le département est en revanche un peu mieux doté concernant les services de soins à domicile (SSIAD et SPASAD¹¹) avec un taux de 21,4 contre 21 en région.

1.3 Le Jura : un territoire rural et montagneux

Le Jura comptait 259 199 habitants en 2019 et un indice de vieillissement de 109,1.

La population est en diminution constante depuis 2008, notamment dans les trois plus grandes villes que sont Dole, Lons-le-Saunier et Saint-Claude, avec en cause, comme pour la plupart des autres départements, un solde migratoire¹² négatif.

C'est un territoire à dominante rurale et, comme le Doubs, montagneux sur une large partie du fait de son implantation en plein cœur du massif jurassien. Il est doté d'une forte activité touristique avec notamment deux réserves naturelles et un parc naturel régional (Haut-Jura).

C'est un département à dominante industrielle également avec trois secteurs majeurs : les industries alimentaires, la métallurgie et la fabrication de produits en caoutchouc et plastique, secteurs qui ont bien résisté à la crise économique.

Le département est dans une situation intermédiaire vis-à-vis de la pauvreté (11,9 % des habitants en dessous du seuil de pauvreté) mais avec des bassins plus touchés, notamment pour la population âgée, ce qui est le cas à Poligny, Champagnole ou encore Arbois.

1.4 La Nièvre : un département rural à deux heures de Paris

La Nièvre comptait 204 452 habitants en 2019. C'est le deuxième département de la BFC le moins peuplé derrière le Territoire de Belfort mais le plus faiblement peuplé par rapport à sa taille (la densité démographique nivernaise est en effet de 30 habitants/km² contre 230 pour le Territoire de Belfort).

Comme nous l'évoquions brièvement dans l'introduction régionale, la Nièvre est un département qui concentre plusieurs difficultés et souffre d'un manque d'attractivité. C'est tout d'abord le département le plus vieillissant en région, l'indice de vieillissement étant de 158,6 en 2020, bien au-delà des

¹¹ Respectivement Services de soins infirmiers à domicile et Services polyvalents d'accompagnement de soins à domicile.

¹² Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties. Il est estimé par la différence entre la variation totale de la population et le solde naturel qui est, quant à lui, la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés.

moyennes régionale (105,6) et nationale (87,4). En région, c'est le département qui enregistre les plus fortes baisses de population, du fait principalement cette fois d'un solde naturel négatif : on y comptabilise plus de décès que de naissances. C'est le département où la part de l'emploi agricole est la plus importante (près de 6 % contre 4 % en région), et qui a le taux de pauvreté le plus élevé avec 15,5 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté.

C'est pourtant, comme le titre de la partie l'indique, un département situé tout près de la région parisienne mais les réseaux autoroutiers et ferroviaires y sont peu développés, contrairement par exemple à l'Yonne voisine qui profite davantage de cette proximité avec l'Île-de-France.

Le département peut tirer ses forces des ressources naturelles diversifiées et du potentiel touristique qui en découle, grâce au parc naturel régional du Morvan ou canal du Nivernais, ou encore d'un fort investissement envers le numérique, grâce notamment à Nièvre numérique, syndicat mixte qui œuvre depuis plusieurs années pour l'accès au très haut débit sur l'ensemble du territoire.

1.5 La Haute-Saône : un département rural et industriel

La Haute-Saône dénombrait 235 313 habitants en 2019, avec un indice de vieillissement dans la moyenne régionale de 106,8.

Département à dominante rurale et peu dense, il possède un fort caractère industriel (notamment l'industrie automobile à Vesoul). Une des spécificités du territoire est son rapport aux déplacements domicile / travail, qui explique en partie l'attractivité de certains bassins de vie : en effet 90 % des habitants se situent sous l'influence des villes frontalières : Besançon au sud et Belfort/Montbéliard au nord-est. Il y a donc des disparités, notamment en termes de taux de pauvreté : l'axe Besançon/Vesoul étant plus épargné quand les bassins de Lure, Jussey ou Gray sont davantage impactés.

1.6 La Saône-et-Loire : au carrefour d'importants axes de circulation

La Saône-et-Loire est le département le plus vaste, en termes de superficie, après la Côte-d'Or, et le plus peuplé de la région avec 551 493 habitants en 2019. L'évolution de la population reste faible, avec une diminution entre 2013 et 2019, dû probablement à un indice de vieillissement assez conséquent : 124,3, soit le deuxième le plus élevé après la Nièvre.

Il y a également des dynamiques différentes sur le territoire avec des zones stratégiquement situées dans les axes de communication (autoroute A6 dans l'axe Paris-Lyon, gares TGV du Creusot et de Mâcon) et donc plus peuplées, comme les agglomérations de Mâcon et Chalon-sur-Saône, et des zones rurales moins attractives : Autun, Charolles ou encore Louhans.

C'est un département avec un secteur agricole bien représenté dans l'emploi, tout comme celui de l'industrie. Le Creusot, par exemple, est le berceau de naissance de la multinationale Schneider Electric.

1.7 L'Yonne : limitrophe de l'Île-de-France

L'Yonne comptait 335 707 habitants en 2019 et un indice de vieillissement de 112,9. C'est un département limitrophe et sous influence de la région parisienne (avec l'axe A6 via Auxerre notamment) ce qui explique les différences de dynamiques démographiques entre le nord, la région de Sens bénéficiant tout particulièrement de cette proximité, et le reste du territoire plutôt en perte de population.

L'industrie et l'agriculture sont très présentes dans l'emploi. Le taux de pauvreté est relativement élevé : 14,4 % (contre 12,8 en BFC pour rappel).

1.8 Territoire de Belfort : un petit département dense et très urbain.

Il s'agit du plus petit département, avec 609 km² de superficie, le moins peuplé (141 318 habitants en 2019) mais le plus dense par habitant : 230 habitants au km², soit deux fois plus élevé qu'au niveau national et quatre fois plus qu'au niveau régional.

La population est relativement jeune (l'indice de vieillissement est le deuxième plus faible de la région derrière le Doubs : 84,7) et concentrée dans la ville de Belfort qui comporte à elle seule 1/3 des habitants.

Le département possède une attractivité du fait de sa position au cœur des lignes de TGV entre Paris et l'Alsace et du réseau autoroutier avec l'A36, mais il est aussi très fragilisé par la crise, qui frappe le secteur de l'industrie très présent localement. C'est d'ailleurs le département qui comptabilise le plus fort taux de chômage fin 2019 : 8,7 % contre 7,1 % en moyenne en région. Le taux de pauvreté est également assez élevé : 14,2 %.

II. La situation économique de la Bourgogne-Franche-Comté

Malgré ces dynamiques territoriales très disparates et contrastées, la région Bourgogne-Franche-Comté jouit de nombreux atouts et d'un positionnement stratégique intéressant avec notamment :

- 230 kilomètres de frontière commune avec la Suisse, comme espace de coopération transfrontalière privilégiée ;
- Les deux villes de Dijon et Besançon à respectivement 1h30 et 2h de Paris en TGV ;
- 14 gares TGV ;
- 9 autoroutes formant un carrefour stratégique ;
- 1612 kilomètres de voies fluviales de renommée internationale ;
- Etc.

1. Une région d'excellence industrielle

L'Agence économique régionale (AER), créée en 2017 à la suite de la fusion des régions, a vocation à inciter, accompagner et soutenir les porteurs de projets et les chefs d'entreprise, afin d'aider à la structuration et au rayonnement de notre territoire d'excellence industrielle.

Comme nous l'avons brièvement évoqué dans les parties consacrées aux caractéristiques départementales, la BFC est un territoire industriel majeur, c'est d'ailleurs près d'un salarié sur cinq qui travaille dans ce secteur, avec une prédominance des spécialités mécaniques, métallurgiques, les matériels de transport, l'agroalimentaire et la plasturgie.

La région possède ainsi de nombreuses filières d'excellence industrielles dont certaines sont particulièrement porteuses d'innovation dans le domaine de la silver économie comme nous le verrons dans les parties suivantes : citons ainsi l'**alimentation**, les industries de la **santé** et le **numérique**.

1.1 L'alimentation

La région BFC dispose d'un pôle d'innovation agroalimentaire leader en Europe – Vitagora – qui compte plus de 450 membres, dont 42 multinationales et grandes entreprises, et anime sur son territoire un réseau de 12 500 scientifiques et ingénieurs en sciences de l'alimentation et de la santé. Membre fondateur du comité régional silver économie, le pôle Vitagora s'implique dans de nombreux projets de recherche visant à lutter contre la dénutrition du public seniors, tel que le développement du pain G-nutrition ou la solution d'intelligence artificielle de Foodintech.

Comme nous l'avons vu au travers des descriptions départementales précédentes, l'agriculture est également fortement développée sur une grande partie du territoire régional avec 28 000 exploitations agricoles et 54 554 actifs agricoles, mais la filière alimentaire¹³ repose aussi sur les segments des process, machines et emballages, la viticulture et viniculture (la BFC étant d'ailleurs la première région pour la vinification), l'agroalimentaire et la gastronomie.

¹³ Source : <https://aer-bfc.com/nos-filieres-dexcellence/alimentation-bfc/>

Ce sont plus de 16 065 entreprises agroalimentaires qui sont présentes en région dont de nombreux groupes mondialement reconnus (Amora-Maille, fromageries Bel, Lactalis, Mulot et Petitjean, Pernod-Ricard, etc.)

1.2 L'industrie de la santé

La région possède une expertise en matière d'industries et technologies de santé¹⁴ qui lui permet de se positionner comme un territoire d'excellence pour la médecine de demain dans 3 domaines : technologies médicales, pharmacie/chimie/cosmétique et biotechnologies et services.

Les quelques 350 entreprises du secteur sont intégrées dans un écosystème complet englobant les CHU de Besançon et Dijon, le Centre de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc (CGFL) mondialement reconnu, l'établissement français du sang (EFS), le pôle régional de pharmaco-imagerie Pharm'Image, les nombreux centres et laboratoires de recherche, les 3 pôles de compétitivité impliqués dans la santé, les universités et écoles d'ingénieurs.

A titre d'exemple sur le territoire dijonnais, au printemps 2021 une nouvelle technopôle nommée Santenov a vu le jour, fondée par l'Université de Bourgogne, Dijon Métropole, le CGFL, le CHU Dijon Bourgogne et le pôle BFCare. Elle s'attache à développer l'écosystème de santé sur le territoire en s'adressant aux entreprises et startup, aux organismes hospitalo-universitaires et aux établissements de santé.

1.3 Le numérique

L'économie numérique, levier de croissance économique et d'emplois, prend de l'ampleur en Bourgogne-Franche-Comté¹⁵ : 14 % de croissance des effectifs en deux ans et l'obtention en 2019 d'un label « Communauté #FrenchTech » récompensant le dynamisme et la qualité de la structuration de l'écosystème régional. De plus, la région bénéficie de la présence d'universités, d'écoles, de laboratoires de recherche et d'industries qui en font un territoire numérique attractif et rayonnant. Des infrastructures de qualité telles que le Très Haut Débit, les pépinières et hôtels d'entreprises, les *data centers*, présentes sur le territoire répondent aux exigences des entreprises du numérique.

L'écosystème est structuré autour de pôles tels que BFC Numérique, Nicéphore Cité ou encore Numérica.

2. La recherche et l'innovation

L'écosystème, de la filière industrielle notamment, bénéficie d'un important levier que représente la recherche et l'innovation.

En région il se structure notamment autour :

¹⁴ Source : <https://aer-bfc.com/nos-filières-d'excellence/sante-bfc/>

¹⁵ Source : <https://aer-bfc.com/nos-filières-d'excellence/numerique-relation-client-bfc/>

- De **quatre organismes nationaux de recherche** implantés localement : le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).
- Des **quatre établissements de santé** cités plus haut : CHU de Besançon et Dijon, CGFL et EFS.
- De **cinq pôles de compétitivité** : le Pôle des microtechniques (PMT), Nuclear Valley, Plastipolis, le Pôle des véhicules du futur et Vitagora.
- De nombreuses **plateformes technologiques, clusters** et **pépinières** à haut niveau de service.
- De **collaborations entre industrie, formation et recherche** (incubateur Deca-BFC, technopole Temis, SATT Sayens¹⁶, etc.)
- D'un **enseignement supérieur** reconnu formant en continu près de 60 000 étudiants sur toute la région.

L'AER et ses partenaires œuvrent au quotidien pour le soutien à la recherche et l'innovation comme nous le détaillerons un peu plus loin.

Mais avant, évoquons également deux autres secteurs d'activités portés par des partenaires de notre comité régional silver économie : l'artisanat via la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) et l'économie sociale et solidaire (ESS) dont les acteurs sont représentés en région par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS).

3. L'artisanat

Voilà comment la CMA résume en image la situation de l'artisanat en BFC :

¹⁶ Société d'accélération du transfert de technologies en Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est.

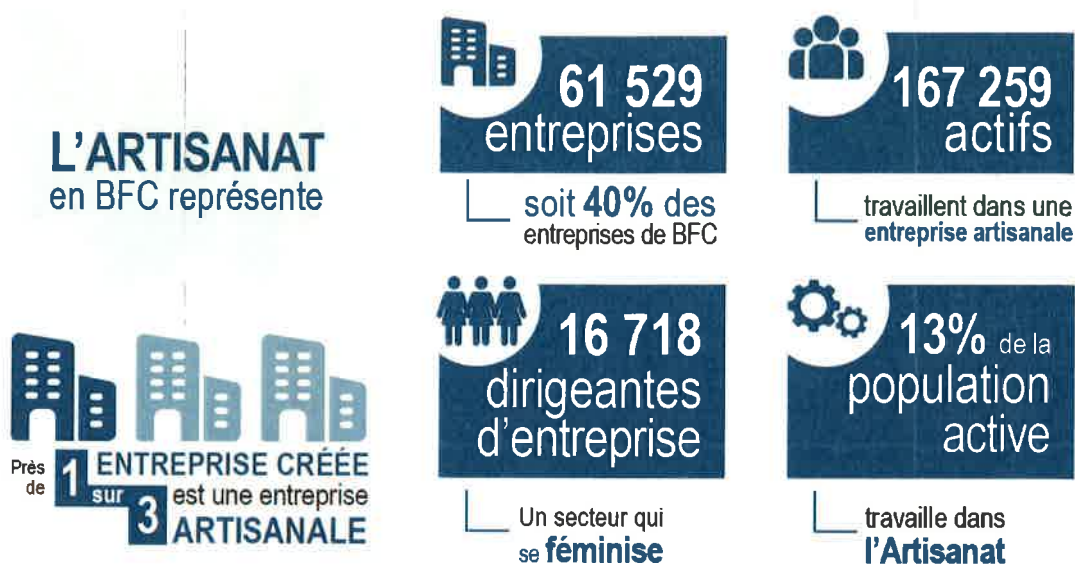


Figure 3 : l'artisanat en BFC en 2021 (Source : Artiscopes de la CMA – édition 2021)

Les entreprises de l'artisanat se répartissent en quatre secteurs :

- Le **bâtiment** : cela représente 38 % des entreprises artisanales de BFC et concerne aussi bien des menuisiers, électriciens, peintres, maçons, etc.
- Les **services et activités non réparties** qui représentent 33 % des entreprises artisanales de la région. Il s'agit par exemple des coiffeurs, réparateurs automobiles, taxis, fleuristes, etc.
- La **production** représente 18 % des entreprises artisanales avec des professions telles qu'imprimeur, tonnelier, ébéniste, horloger, etc.
- L'**alimentation** compte pour 11 % des entreprises artisanales avec les commerces de bouche comme boulanger, boucher, traiteur, etc.

L'Artisanat est présent dans le quotidien de chaque Français, et c'est le cas pour les personnes âgées, on connaît notamment l'importance des services et commerces de proximité dans le soutien à domicile, tout comme les professions du bâtiment pour ce qui est de l'adaptation des logements.

4. L'économie sociale et solidaire

Voici les chiffres clés du secteur de l'ESS, illustrés dans le panorama 2021 publié par la CRESS :

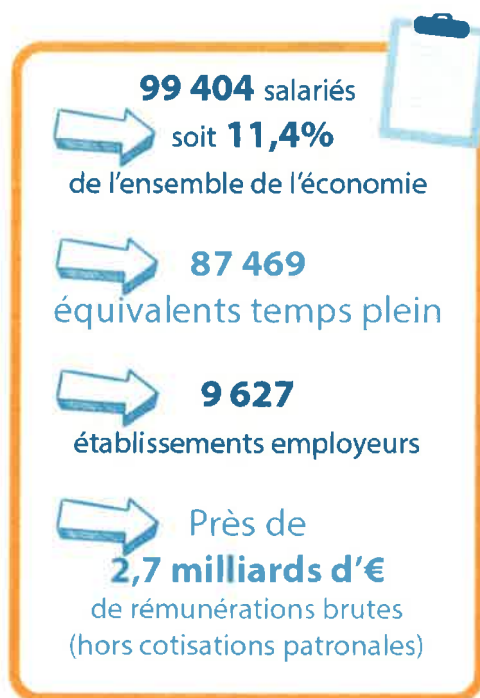


Figure 4: chiffres clés dans l'ESS en BFC (Source : panorama de l'ESS 2021 – CRESS)

L'ESS désigne des groupements de personnes qui s'organisent et entreprennent ensemble. Le secteur rassemble des entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale. Historiquement, elle comprend quatre grandes familles d'entreprises : **associations, coopératives, mutuelles, fondations** et depuis la Loi ESS de 2014, elle inclut également les **sociétés commerciales d'utilité sociale**. C'est donc une économie au service des territoires, présente dans l'ensemble des secteurs d'activité. A travers la Loi ESS, elle est en effet reconnue comme une composante essentielle de l'économie.

En BFC, l'ESS est majoritaire dans les activités financières et d'assurances (présence d'un important tissu de banques coopératives et mutuelles) et dans les activités d'action sociale comme l'aide à domicile. C'est donc un secteur d'une importance particulière dans le domaine de la silver économie.

En BFC, le premier projet accompagné par le pôle VIVA Lab, que nous évoquerons un peu plus loin, est d'ailleurs la société Merci Julie, Entreprise solidaire reconnue d'utilité sociale (ESUS), qui propose un projet innovant de télé-ergothérapie.

5. Le soutien à l'innovation en Bourgogne-Franche-Comté

Depuis sa création, l'AER a entrepris un important travail de recensement de l'ensemble des aides à l'innovation, pour les entreprises, qui permet d'avoir un premier panorama très complet des soutiens, qu'ils soient financiers ou techniques, apportés par les partenaires de l'écosystème. Cela prend la forme d'un [guide](#), actualisé régulièrement, qui reprend les phases du projet pour repérer les acteurs et dispositifs adéquats en fonction du besoin de :

- S'informer
- Formaliser
- S'entourer
- Etudier la faisabilité
- Valider
- Industrialiser et pérenniser

Concernant les accompagnements techniques, on va retrouver des dispositifs proposés par l'AER, la CCI, les Universités, les pôles de compétitivités, plateformes technologiques, l'incubateur DECA-BFC, etc.

Les accompagnements financiers peuvent émaner de l'État (Programme d'investissement d'avenir – PIA, crédits impôts), de la Région (fonds FEDER par exemple), de Bpifrance, l'AER (Presta'Inno) etc.

Des fiches récapitulatives détaillent ensuite chaque dispositif : pour qui, pour quoi, comment, combien, partenaires et contacts clés.

Un autre document, publié par l'AER en 2018, recense quant à lui les acteurs du développement économique et de l'innovation sous forme de répertoire de contacts. Le point faible de ce genre de document réside dans la nécessité d'actualisations régulières car les interlocuteurs changent fréquemment mais il s'agit tout de même d'un important travail de repérage qui peut aiguiller les porteurs de projet vers la bonne porte d'entrée selon leurs besoins.

On y trouve ainsi une entrée par type d'acteurs avec :

- **Les acteurs généralistes et de proximité** qui peuvent venir en appui des créateurs d'entreprises et PME dans leurs démarches et projets : il s'agit principalement des antennes locales des chambres consulaires, les agences de développement économique ou encore les principales communautés de communes pour leur axe développement économique.
- **Les acteurs sectoriels**, constitués sous forme de groupements afin de renforcer la compétitivité et la visibilité des entreprises membres : on retrouve donc les clusters, pôles de compétitivité et fédérations et acteurs clés des principales filières régionales.
- **Les acteurs technologiques** que sont les centres techniques ou établissements de formation et de recherche disposant de compétences mobilisables pour la réalisation des projets des entreprises.
- **Les acteurs experts** sur des thématiques transversales à tous secteurs d'activités et qui disposent de compétences dans les domaines tels que la propriété intellectuelle, le développement durable ou l'innovation sociale. On y retrouve les réseaux des CCI mais aussi des BGE, le réseau entreprendre, etc.
- **Les financeurs** de l'innovation et du développement économique. Outre les acteurs déjà cités comme l'AER ou Bpifrance on peut retrouver les investisseurs ou *business angels* par exemple.

Dans le champ de l'ESS, de nombreux acteurs et dispositifs existent également en soutien à l'innovation et/ou la création d'activité. Citons par exemple les réseaux France Active qui peuvent accompagner et financer des projets depuis l'émergence d'une idée en passant par la création, le développement, la transformation ou la relance d'une activité.

En BFC, deux dispositifs nous semblent importants à mentionner dans le secteur de l'ESS :

- Le Générateur BFC, coordonné par France Active Franche-Comté en lien avec 5 autres structures régionales et qui permet, par une méthodologie commune et partenariale, d'accompagner les territoires dans l'identification et la réalisation de leurs projets. Dès 2017, le dispositif a permis par exemple l'émergence d'un projet de conciergerie rurale pour le soutien

à domicile des personnes âgées, baptisée « Allo Camille » et désormais portée par l'ADMR de Haute-Saône.

- **L'incubateur le T** : piloté notamment par France Active Bourgogne, il a pour vocation d'accompagner les entrepreneurs engagés dans la création et le développement de leur entreprise en plaçant l'humain, l'écologie et le territoire au cœur de l'activité. Parmi les 11 lauréats de la seconde promotion se trouve un projet de maison collective pour seniors intitulé « Maison Marguerite ».

Coté artisanat, la CMA œuvre en première ligne pour le soutien et l'accompagnement, notamment dans les phases de création, reprise d'entreprises ou via la formation initiale et continue.

Nous pouvons enfin évoquer deux démarches innovantes dans l'esprit du « *Hackaton* » : un marathon de l'innovation permettant, dans un temps très court, de réunir différentes personnes pour répondre à des défis et trouver des solutions à des problématiques présentées en amont.

En Bourgogne-Franche-Comté c'est dans cette logique que se tient depuis maintenant 5 ans le *Hacking Health* sur la thématique de la santé. Chaque année à l'Automne, les co-organisateurs que sont Grand Besançon Métropole, le PMT et le CHU de Besançon proposent, le temps d'un weekend, de réunir des équipes en réponse aux défis lancés par des professionnels de santé ou des patients afin de développer rapidement un prototype et valider ou non le concept qui pourra être accompagné dans son développement.

Depuis la première édition, de nombreux projets ont vu le jour, par exemple un système de décongélation plus rapide du plasma sanguin, des fauteuils roulants à moteur plus léger ou encore une table de malade sans pieds ni roulettes.

Plus récemment, France Active Franche-Comté vient de lancer une démarche similaire sur le territoire du Grand Besançon : Start-up de Territoire. Il s'agit d'une initiative visant à mobiliser l'écosystème local (citoyens, entrepreneurs, institutions, etc.) pour répondre à des besoins du territoire et ayant un impact économique, social, environnemental et territorial. Une première phase conduite entre septembre 2021 et janvier 2022 a consisté à mobiliser les acteurs et récolter des envies et des besoins. Jusqu'en mai 2022 des défis et thématiques seront définis en fonction des résultats de la récolte afin d'organiser le 7 juin 2022 un évènement qui se tiendra à Besançon. Par la suite, plusieurs solutions nées de l'évènement seront accompagnées par un réseau d'acteurs spécialisés. En BFC cette démarche a déjà été conduite deux années durant (2016 et 2017) sur le territoire de Lons-le-Saunier mais aussi sur le territoire de la Petite Montagne avec le Clus'Ter Jura. Cela a donné lieu à plusieurs projets accompagnés, par exemple les missions proposées par la Compagnie des Tripoteurs en faveur du soutien à domicile grâce à un système de livraison de courses, ou encore la Recycle-rit, un projet de recyclage en lien avec une déchetterie en milieu rural.

En conclusion, nous constatons combien la région BFC bénéficie d'un dynamisme économique certain, avec des filières d'activités nombreuses mais aussi un écosystème partenarial et de soutien à la recherche et l'innovation très divers.

Cependant, le parcours des porteurs de projet n'est pas toujours totalement lisible malgré les nombreux efforts fait en ce sens et c'est, comme nous allons le voir dans la partie suivante, particulièrement le cas concernant les innovations en silver économie qui englobent une grande partie des secteurs d'activité et donc concernent l'ensemble des acteurs des filières régionales qui n'ont pas encore tous l'habitude de travailler ensemble.

Résumé de la première partie

La Bourgogne-Franche-Comté est une des régions métropolitaines les moins peuplées et qui a même vu, au dernier recensement de 2019, son nombre d'habitants diminuer très légèrement. Comme sur l'ensemble du territoire, mais de manière encore plus marquée, la transition démographique est à l'œuvre dans la région, qui présente un indice de vieillissement moyen plus élevé qu'au niveau national, particulièrement dans certains territoires comme la Nièvre.

Il y a en effet de grosses disparités départementales et des dynamiques territoriales très contrastées entre, par exemple, des **pôles attractifs et dynamiques** (agglomérations bisontines et dijonnaises, frontière suisse, territoires bénéficiant de l'attraction d'autres régions, etc.) et des **zones beaucoup plus fragilisées** sur le plan économique et en perte d'habitants (communes rurales ou zones fortement touchées par la crise économique).

Pour autant, et malgré ces disparités territoriales et les difficultés rencontrées localement, la région dispose de nombreux atouts sur le plan économique, notamment celui de sa proximité avec la Suisse ou de son réseau TGV et autoroutier globalement bien développé, lui permettant de bénéficier d'un positionnement stratégique au cœur des grandes infrastructures européennes.

De nombreuses **filières d'excellence industrielle** sont développées, citons notamment l'agro-alimentaire, la santé ou encore le numérique, au cœur d'un écosystème dynamique profitant à la recherche et l'innovation. La région jouit en effet de la présence de nombreux organismes de recherche, d'établissements de santé, de pôles de compétitivités, clusters et plateformes technologiques. Notons également la présence forte des secteurs de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire.

L'ensemble de ces filières et secteurs d'activités bénéficient enfin d'un **écosystème de soutien structuré et dynamique**, avec de nombreux accompagnements techniques et financiers possibles selon l'état d'avancement des projets de création d'entreprises et/ou de produits et services.

Cet écosystème est une force sur laquelle peut compter le nouveau comité régional silver économie afin que ce secteur d'activité puisse irriguer l'ensemble des filières déjà existantes, au profit de l'amélioration de la qualité de vie dans l'avancée en âge.

Deuxième partie : la silver économie en Bourgogne-Franche-Comté

I. Etat des lieux et positionnement de la Bourgogne-Franche-Comté

1. Panorama 2013-2021

Introduite en 2013 lors de la signature du [contrat national de filière](#), la silver économie recouvre « *un ensemble d'activités économiques et industrielles qui bénéficient aux seniors. Elles permettent notamment une participation sociale accrue, une amélioration de la qualité et du confort de vie, un recul de la perte d'autonomie voire une augmentation de l'espérance de vie* ».

S'adressant tout à la fois au public senior, à leurs proches aidants, aux professionnels qui les accompagnent comme à tous les acteurs de l'écosystème du bien vieillir, la silver économie englobe des secteurs d'activités très variés depuis l'habitat, les transports, la sécurité, les services, les loisirs, la santé, etc.

L'un des objectifs définis par le contrat de filière en 2013 était de décliner la silver économie sur les territoires, par le biais des Régions principalement. France Silver Eco, chargée de l'animation de la filière au national, évoquait dès 2016 que ce n'était alors majoritairement pas le cas. Dans un [guide](#) destiné à déployer massivement la filière sur les territoires, on constatait que si certaines régions s'étaient montrées pionnières dès 2014¹⁷, la démarche peinait à trouver une réelle dynamique.

C'est l'ancienne ministre de la Santé et des Solidarités, Agnès Buzyn, qui redonne une impulsion en 2018 en nommant Luc Broussy président de la filière nationale et France Silver Eco animateur d'une nouvelle instance : le [conseil national silver économie](#).

Freinée à cause de la pandémie mondiale Covid-19, la concrétisation du déploiement territorial s'est accélérée dès 2021 avec l'amorce d'un Tour de France des silver régions, organisé par France Silver Eco en partenariat avec la CNSA et AG2R LA MONDIALE.

A l'heure où nous rédigeons ce rapport, quatre étapes ont déjà eu lieu : la Nouvelle-Aquitaine et la Bourgogne-Franche-Comté en mai 2021, la Normandie en novembre 2021 et Auvergne-Rhône-Alpes en janvier 2022.

La BFC a en effet souhaité s'impliquer pleinement pour démarrer ce Tour de France, ce qui a permis en amont de concrétiser une dynamique émergente et d'officialiser la création du comité régional silver économie (CRSE), dont voici ci-après la composition en janvier 2022.

¹⁷ A l'instar des ex-Régions Basse-Normandie, Midi-Pyrénées ou Aquitaine.

Acteurs du soutien au développement économique



Acteurs du « bien vieillir » : prévention, accompagnement, soin



Collectivités territoriales



Entreprises



**Usagers : personnes
qualifiées au sein du PGI**

Figure 5 : les membres du CRSE BFC en janvier 2022

2. La stratégie régionale

Lors de la parution en 2016 du guide de France Silver Eco mentionné plus haut, la BFC était citée parmi les régions ayant « *esquissé des pistes* » et le PGI identifié comme « *le centre névralgique des réflexions menées sur le vieillissement à l'échelle régionale* ». Si la Région BFC, et avant elle les ex-Régions Bourgogne et Franche-Comté, n'avaient jusque-là jamais pointé la silver économie comme une filière à part entière, les collectivités ont depuis 2010 toujours contribué au financement de l'axe développement économique du PGI. Le soutien en région à la silver économie prend place dans une logique partenariale, avec notamment l'ensemble des clusters, pôles de compétitivité et chambres consulaires que nous avons évoqués dans les premières parties, mais aussi par une ouverture au marché des seniors des différentes filières d'excellence régionales, nous en verrons quelques exemples phares un peu plus loin.

3. Une accélération dès 2019

L'année 2019 a permis une forte accélération de la structuration partenariale en silver économie, grâce à la création au mois de juin du pôle régional VIVA Lab, décliné du dispositif national officialisé en février de la même année.

Le dispositif a pour vocation de mieux accompagner les porteurs de projets innovants à destination des retraités autonomes, dans le domaine du bien vieillir. Le pôle, constitué par l'inter-régime, la Banque des territoires, France Active et l'Agirc-Arrco, se décline sous la forme de coordinations régionales. En BFC, elle se compose des représentants de VIVA Lab en région, et s'élargit à l'AER et à BPIFrance. Son rôle est de valoriser la démarche, de sourcer des projets et d'étudier leur éligibilité à un éventuel accompagnement national par le pôle.

Depuis maintenant plus de deux ans, cette dynamique a permis d'entamer une véritable collaboration entre tous ses membres, qui ne se connaissaient pas tous respectivement et n'avaient pas développé des habitudes de travail communes.

Tous ensemble, ils participent à présent au sourcing des projets et l'instruction d'éligibilité des candidatures déposées auprès de la coordination locale. Depuis 2019 ce sont une dizaine de projets qui ont été proposés auprès de l'instance nationale, et un d'ores et déjà soutenu : le dispositif innovant de télé-ergothérapie de la société Merci Julie, intégré depuis à plusieurs schémas de soutien de la prévention à domicile, notamment auprès de la Carsat BFC.

De fil en aiguille, le PGI travaille maintenant avec de nombreux autres réseaux de soutien à l'innovation, citons par exemple le Réseau régional de l'innovation de l'AER – qui rassemble près de 150 structures – ou encore l'accélérateur de projets Propulseur, géré par le PMT.

Tous ces partenaires participent ainsi activement à une structuration plus importante de la silver économie qui a vu sa concrétisation à travers la création du CRSE officialisé en avril 2021 juste avant sa présentation lors de l'étape BFC du Tour de France des silver régions le 19 mai.

La mise en place de ce CRSE se place dans une logique de complémentarité par rapport à VIVA Lab qui soutient principalement des innovations de produits ou de services qui ont démontré l'existence d'une preuve de concept et qui concernent un public autonome en GIR 5 ou 6.

La dynamique instituée par le CRSE permet donc de mobiliser davantage d'acteurs complémentaires afin d'appréhender les innovations en silver économie pour tous publics seniors du GIR 6 au GIR 1 mais aussi pour leurs proches et professionnels amenés à les accompagner. Il s'agit aussi de soutenir les porteurs de projet à toutes les étapes du parcours de l'innovation (par exemple pour la réalisation d'une preuve de concept). L'objectif est donc bien d'aboutir à un réseau de partenariats et une offre de soutiens plus élargie que ce qui est déjà permis grâce à VIVA Lab.

Dans la partie suivante, nous allons voir que d'ores et déjà, plusieurs projets innovants ont vu le jour dans notre région grâce à cet écosystème partenarial riche et dynamique.

4. Des exemples de réussites régionales

Jusqu'ici, la Région BFC identifie le potentiel de développement de l'innovation en silver économie par une ouverture au marché des seniors des différentes filières d'excellences régionales dans le but de les dynamiser. C'est particulièrement le cas pour les filières de l'agro-alimentaire, la santé ou le numérique.

En témoignent certaines belles réussites régionales que nous présentons ci-après.

4.1 Le pain G-Nutrition : une innovation nutrition seniors en BFC

Le pain G-Nutrition, un petit pain brioché enrichi en protéines, est depuis 2018 inscrit dans la liste des produits pris en charge par la Sécurité sociale en tant que complément nutritionnel oral (CNO). Il s'agit d'une première mondiale pour un produit de consommation courante tel qu'un pain.

Derrière cette réussite se cache un projet de recherche de cinq années, labellisé par le pôle Vitagora. Le pain G-Nutrition est en effet issu du projet Farine +, avec une collaboration inédite et pluridisciplinaire public-privée entre le groupe Dijon Céréales, l'entreprise Eurogerm, l'UMR¹⁸ agroécologie, l'UMR CSGA¹⁹, le CHU de Dijon et Welience.

Celle-ci, démarrée dès 2007, avait pour but d'intégrer toute la filière blé-farine-pain afin :

- d'augmenter la qualité nutritionnelle des produits céréaliers, tout au long de la chaîne du champ à l'assiette ;
- de développer de nouveaux pains pour répondre aux besoins de populations spécifiques (comme les seniors), tant sur le plan organoleptique que nutritionnel.

L'innovation du pain G-Nutrition, né de ce projet de recherche-action, réside dans l'enrichissement d'une alimentation de consommation courante de manière équivalente aux enrichissements des CNO du marché, tout en s'adaptant aux capacités sensorielles de la population âgée et en proposant un produit gustativement et visuellement attractif.

Afin de comparer l'effet du petit pain enrichi à celui d'un autre CNO, deux études cliniques en EHPAD ont été réalisées en partenariat avec le CHU de Dijon et c'est ainsi qu'en 2018 il a pu rejoindre la liste des aliments remboursés par la Sécurité sociale.

¹⁸ Unité Mixte de Recherche.

¹⁹ Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation

Les recherches menées par le CHU de Dijon autour de ces thématiques se poursuivent par ailleurs, toujours avec l'appui de Vitagora, par exemple avec le projet FoodInTech dédié à l'automatisation des relevés d'ingesta pour lutter contre la dénutrition en milieu hospitalier.

4.2 Ages & Vie : une innovation dans le parcours résidentiel en BFC

Née dans le Doubs en 2008, Ages & Vie est une solution qui apporte une réponse originale aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie : des domiciles partagés à taille humaine (7 ou 8 personnes au sein de chaque colocation), ouverts sur l'extérieur et permettant le maintien d'un cadre de vie le plus normal possible avec la présence sécurisante d'auxiliaires de vie 24h24 sur site.

D'abord développé sur la région ex-Franche-Comté, le concept s'étend maintenant à toute la grande région mais aussi au national avec à l'heure actuelle plus d'une centaine de maisons ouvertes et en projection pour 2023 près de 300 colocations représentant plus de 2 400 personnes âgées accueillies et permettant la création d'environ 1 000 emplois directs non délocalisables.

Le premier soutien à la société provient des communes dans lesquelles s'implantent les colocations, puisque les terrains sont cédés à bas prix. Ce sont ensuite deux sociétés distinctes qui entrent en jeu :

- La société AVS (Ages & Vie Services) qui gère les prestations d'aide à domicile, embauche les auxiliaires de vie et propose le contrat de prestation de service aux locataires. Il faut pour cela bénéficier de l'autorisation des Départements, comme le prévoit le régime législatif régissant tous services d'aide et d'accompagnement à domicile.
- La société Ages & Vie Gestion, fonctionnant comme un syndic pour l'entretien et la location des bâtiments.

En 2017, le groupe Korian est entré au capital d'Ages & Vie et en détient 70 % des parts. Fin 2019 c'est ainsi une foncière qui a été créée, détenue à part égale par le Groupe Korian, la Banque des territoires et le Crédit Agricole, et qui soutient le large développement immobilier que connaît aujourd'hui la société.

En novembre 2021, Ages & Vie a sollicité le PGI pour la conduite d'une réflexion scientifique de moyen terme autour de la définition et amélioration de son modèle, en termes de qualité de vie des locataires seniors, de qualité de vie au travail des professionnels et de pertinence de l'offre résidentielle territoriale.

4.3 La Borne Mélo : une innovation santé et numérique en BFC

La société Onze Plus, basée au Creusot, développe et commercialise depuis 2008 les bornes Mélo et Handi-Mélo en établissements médico-sociaux. Cet outil permet aux résidents un accès autonome aux musiques qu'ils aiment, à la façon d'un jukebox, grâce à une interface adaptée. Au fur et à mesure, la société a également agrémenté l'offre de nombreuses activités culturelles ainsi que des fonctions à visée thérapeutique, basées sur les bienfaits de la musicothérapie comme approche non-médicamenteuse.

Ces différents développements ont été permis grâce aux soutiens locaux tout d'abord, par exemple un fonds d'amorçage de la Communauté urbaine du Creusot-Montceau, mais aussi grâce à un partenariat

scientifique avec l'Université de Bourgogne visant à étudier le rapport à la musique auprès des résidents d'EHPAD.

Aujourd'hui, la société a trouvé un modèle économique viable afin de commercialiser ses bornes musicales, notamment via l'appui de tiers prescripteurs qui peuvent aider les établissements à financer l'investissement, par exemple les ARS et Conseils départementaux via les Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), ou encore les caisses de retraite et groupes de protection sociale.

4.4 PapyHappy : une innovation de service en BFC

Ancien directeur d'EHPAD, Joachim Tavarès a créé à Joigny en 2016 PapyHappy, une plateforme dédiée au référencement de solutions d'hébergement (EHPAD, EHPA, Résidences autonomie, Résidences seniors, etc.), enrichies d'avis d'internaute à la manière de TripAdvisor. A cela s'ajoute des avis déposés à la suite de visites de « clients mystères » réalisées par des professionnels médico-sociaux.

Ces avis concernent quatre aspects que sont l'hébergement, l'ambiance, la restauration et les services.

En parallèle, PapyHappy propose des prestations de conseils, que cela soit à destination des seniors et de leurs proches directement, ou via les collectivités territoriales, gestionnaires de logements, entreprises, afin d'accompagner au mieux le parcours résidentiel : recherche d'une solution la plus adaptée, aide dans les démarches administratives etc.

Soutenue dès son démarrage par Bpifrance, PapyHappy a pu bénéficier de plusieurs levées de fonds importantes réalisées auprès de *business angels* afin d'accélérer son déploiement national mais aussi international, en Espagne notamment.

Profitant de la proximité avec les régions parisiennes et Centre-Val de Loire, PapyHappy a noué d'importants partenariats tels que celui avec Groupama Paris Val de Loire ou encore au sein de la SilverAlliance.

5. Le diagnostic des acteurs de BFC

Depuis son lancement en avril 2021, le comité régional silver économie BFC s'est réuni une nouvelle fois en septembre, afin de travailler à la feuille de route et au plan d'action pour les années à venir.

Cette réunion a été l'occasion de travailler sur le diagnostic SWOT²⁰ du déploiement de la silver économie en BFC, présentés dans le tableau ci-après.

²⁰ Une analyse SWOT (de l'anglais *Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*) permet d'établir un diagnostic stratégique afin de déterminer les options offertes dans un domaine d'activités à partir de quatre paramètres : les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces.

Facteurs Positifs		Facteurs Négatifs		
Diagnostic Interne	FORCES	<ul style="list-style-type: none"> • L'écosystème des acteurs du soutien et de l'accompagnement des porteurs de projet ; • Le PGI comme « chef de file » et acteur fédérateur, implanté de longue date et reconnu pour son expertise ; • Une prise de conscience de plus en plus importante de la Région des enjeux de cette filière ; • L'accélération de la dynamique régionale collaborative depuis quelques années en silver économie • Le PGI membre du Conseil national silver économie et de France Silver Eco. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> • La nécessité de définir une stratégie et un plan d'action ; • Une prise en compte tardive des enjeux de cette filière par la Région, par rapport à d'autres territoires ; • Le manque de visibilité de l'offre et des acteurs sur l'ensemble des territoires ; • Pas de ligne de financement pour notre plan d'action ; • Un retard par rapport à d'autres territoires régionaux.
	OPPORTUNITÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs économiques de plus en plus nombreux qui se lancent dans la conception de produits et services innovants dans le secteur de la silver économie ; • Développement économique : création d'entreprises, nombreux marchés porteurs ; • La proximité avec la Suisse : potentiel partage d'expériences transfrontalières ; • Le vieillissement de la population et la réponse aux besoins existants et en transformation ; • Un potentiel offert par le numérique pour le déploiement de nouveaux produits et services ; • L'apparition de nouvelles formes d'habitat / de logements pour les personnes âgées ; • La force des territoires variés, comme les territoires ruraux, pour déployer des services adaptés et innovants. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> • Être écartelé par les régions voisines ; • La faible attractivité de la région • Des réponses trop hétérogènes entre territoires ruraux et urbains ; • La difficulté à investir dans l'innovation technologique ; • Une offre de formation insuffisante ; • Un secteur concurrentiel et la prise en compte de l'impact réel des offres proposées aux seniors ; • L'image négative du vieillissement ; • Le faible niveau de revenu des seniors ; • Les difficultés d'accès au numérique ; • Le faible potentiel « fiscal » ; • La faible mobilité des personnes âgées.
Diagnostic Externe				

Tableau 1 : diagnostic SWOT du déploiement de la silver économie en BFC

A partir de ce diagnostic, les membres du CRSE ont été amenés à établir le plan d'action grâce à la méthode dite du QQQQCP permettant d'analyser une situation donnée en répondant aux questions suivantes : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

La carte mentale suivante permet de visualiser rapidement les différentes réponses apportées par les participants lors de cette réunion et a servi de base afin d'adapter les étapes suivantes pour l'élaboration d'une feuille de route en 2022.

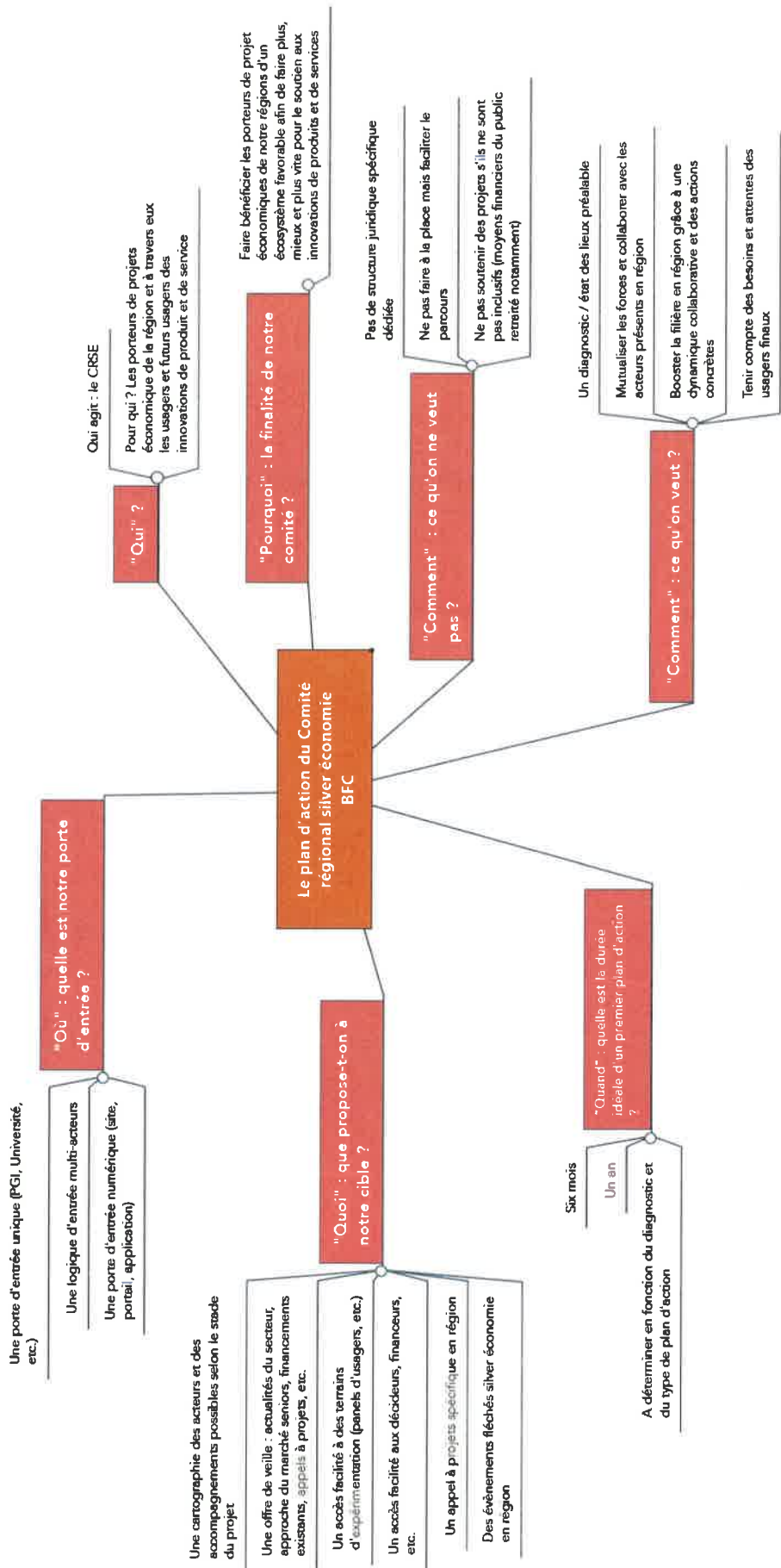


Figure 6 : carte mentale du plan d'action pour le CRSE BFC

La question d'un diagnostic et état des lieux préalable a largement été citée par les membres du comité, notamment en réponse au « Comment ». C'est ce constat préalable qui nous mène à la rédaction du présent rapport, que nous avons agrémenté en janvier 2022 par la réalisation de trois focus-groupes complémentaires, et d'un benchmark auprès d'autres régions qui ont déjà structuré un écosystème autour de la silver économie, dont voici les principaux enseignements dans les parties suivantes.

5.1 Les acteurs du soutien au développement économique du CRSE

Les institutions représentées lors de ce focus-groupe, toutes membres du CRSE, étaient l'AER, la Caisse d'épargne BFC, la CCI BFC, la CRESS BFC, France Active Franche-Comté et les deux pôles de compétitivités PMT et Vitagora.

Ce focus-groupe a été l'occasion à la fois d'évoquer les forces mais aussi les faiblesses et les manques de notre région en matière d'accompagnement et de soutien aux porteurs de projets innovants en silver économie.

Actuellement, de nombreux dispositifs existent et permettent d'accompagner et de structurer l'innovation et le développement économique, mais – mis à part VIVA Lab – aucun n'est propre à la silver économie. C'est autant un atout, puisque tout acteur est susceptible de s'intéresser à ce secteur d'activité, qu'une faiblesse car il existe aujourd'hui des manques qu'évoquent les acteurs que nous avons réunis.

Ils sont de trois ordres :

- **Mieux répondre aux besoins des usagers**

Si tous ces acteurs sont positionnés sur l'accompagnement des entrepreneurs à différentes étapes de leur parcours, aucun n'est pour autant spécialisé sur le marché de la silver économie. De ce fait, ils ont exprimé le fait de pouvoir avoir un meilleur accès aux besoins du « terrain », que cela soit des usagers cibles mais aussi des territoires, qui sont, comme nous l'avons vu dans la première partie, très divers. Cela permettrait d'aiguiller les entrepreneurs et que ces derniers puissent développer ou adapter leurs solutions en fonction des besoins exprimés. A titre d'exemple, France Active Franche-Comté a relevé le fait que le marché de la silver économie était très évolutif et diversifié, en fonction par exemple du territoire (rural ou urbain), du lieu de vie des personnes (domicile, résidences seniors, EHPAD, etc.), du degré d'autonomie et de mobilité, et qu'avoir accès à des données de marché (chiffres clés, profils d'usagers « types ») plus précises pourrait être facilitateur.

Le fait que de nombreuses innovations, notamment technologiques, se développent, peut être déroutant pour ces acteurs qui n'ont pas accès aux clés de compréhension de ce qui est pertinent ou non, de ce qui aura un impact sur la qualité de vie des personnes âgées, etc.

Concernant les besoins des territoires, une bonne pratique à mettre en œuvre pourrait être un partage des conditions de réussite au travers de projets inspirants qui ont réussi à trouver leur marché.

- **Mieux comprendre le marché des seniors**

Si les acteurs rencontrés sont tous spécialistes à leur niveau, que cela soit pour l'accompagnement à la création d'activité, les possibilités d'investissement, la réglementation, la mise en réseau, etc. ils se

rejoignent sur une seconde difficulté : la compréhension du modèle économique, très spécifique pour le marché de la silver économie.

La CCI par exemple a exprimé clairement ce besoin de faire appel à d'autres acteurs quand un entrepreneur a un besoin d'orientation ciblé sur la silver économie, car en interne ils n'ont pas toujours les compétences pour réaliser une étude de marché qui se révèle très spécifique.

Les acteurs présents mentionnent donc le besoin à la fois d'acquérir une meilleure connaissance de ce domaine mais aussi de mieux comprendre l'écosystème des financements et accompagnements déjà existants pour orienter au mieux les entrepreneurs selon le stade de maturation et de développement de leur projet.

- **Avoir une porte d'entrée unique**

Si le PGI est d'ores et déjà largement identifié et sollicité si nécessaire lorsqu'un porteur de projet en silver économie se manifeste auprès des différents réseaux régionaux, ce n'est pas complètement formalisé et c'est un souhait exprimé par les acteurs ayant participé à ce focus groupe, afin d'officialiser et organiser davantage cette mise en lien. Il serait intéressant de mettre en avant une porte d'entrée unique, par exemple une plateforme web sur laquelle les entrepreneurs pourraient se manifester pour être recontactés, un peu à l'image de ce qui est proposé dans le cadre de VIVA Lab. Pour aller plus loin, il pourrait également être intéressant d'avoir la possibilité de suivre le parcours et notifier les différents contacts pris successivement afin d'améliorer l'efficacité de la mise en réseau.

5.2 Les acteurs économiques membres du PGI

Pour ce focus-groupe, nous avons sollicité les acteurs économiques membres du PGI afin d'aborder deux sujets : ce qui a été pour eux aidant dans leur parcours de développement et au contraire ce qui leur a manqué, ou leur manque encore aujourd'hui au sein de l'écosystème déjà en place.

Etaient présents le Groupe Schneider Electric et les sociétés PapyHappy, TokTokDoc et Onze Plus.

Tous ont cité parmi les forces de notre région la présence du PGI et la robustesse de son réseau, et son rôle de « prescripteur » auprès des différents acteurs ou d'orientation vers les dispositifs les plus adaptés. Il a largement été discuté le fait de pouvoir élargir ce rôle et de valoriser également celui que peuvent tenir l'ensemble des membres du CRSE afin d'accentuer les synergies déjà en place.

Parmi les éléments à structurer et à mettre en œuvre de manière plus efficiente, les points suivants ont été évoqués :

- **Mieux connaître les besoins des usagers et des structures médico-sociales et ainsi faciliter l'accès aux partenariats**

Si les acteurs économiques proposent des solutions en faveur de la qualité de vie dans l'avancée en âge, une large partie ne s'adressent pas directement à leur cible finale, les personnes âgées, mais plutôt à des structures « relais » par des tiers-prescripteurs (collectivités, caisses de retraite), des services d'aide à domicile, des établissements sanitaires et médico-sociaux, etc. Outre la connaissance des besoins et aspirations du public senior il est donc aussi question de mieux comprendre les attentes de ces institutions afin d'adapter les solutions proposées. Les acteurs présents ont ainsi exprimé le souhait de

pouvoir mieux connaître les problématiques « prioritaires » que peuvent rencontrer, par exemple, les EHPAD, ou encore les besoins non couverts vers lesquels orienter les solutions proposées.

- **Recenser et valoriser les solutions déjà existantes**

Nombre de solutions existent et sont développées en région ou au niveau national et sont parfois méconnues des acteurs économiques. Pouvoir avoir accès à un recensement, par entrée thématique par exemple, pourrait faciliter les synergies entre acteurs mais aussi éviter de déployer plusieurs fois une même solution concurrente qui aura *in fine* du mal à trouver son marché. Il a par exemple été évoqué en illustration ce que peut proposer [Silver Alliance](#).

- **Faciliter l'accès au circuit de financement**

Comme nous l'avons dit précédemment, le marché de la silver économie est très complexe, et souvent les acteurs économiques, pour proposer leur solution, sont contraints de passer par des appels à projet, qu'ils doivent remplir eux-mêmes, ou auxquels doivent répondre les structures partenaires. Il faut déjà dans un premier temps effectuer une veille adéquate afin d'être en mesure de repérer facilement et rapidement les appels à projets intéressants, mais il faut ensuite que l'acteur économique, ou la structure partenaire, soit en capacité de remplir le dossier, ce qui pose souvent difficulté, que cela soit le manque de temps ou de compétences spécifiques. C'est ce parcours qu'il s'agirait de faciliter et de fluidifier pour que chacun puisse bénéficier des solutions qui existent au bénéfice, direct ou indirect, des personnes âgées, leurs proches ou encore les professionnels qui les accompagnent.

5.3 Les représentants d'usagers

Les représentants d'usagers du CRSE présents lors de ce focus groupe (CFDT Retraités, France Assos Santé et l'URIOPSS BFC) ont fait part de deux attentes majeures :

- **Faciliter la connaissance et l'accès à tout ce qui existe localement**

La réponse aux besoins des usagers peut passer par des solutions nouvelles mais aussi simplement en portant à leur connaissance tout ce qui existe déjà et qui n'est pas suffisamment valorisé. Les outils de communication numériques peuvent être une piste mais dans une logique « d'aller vers » le plus grand nombre il est nécessaire de penser ou repenser les canaux de communication : mobiliser les associations de terrain, les représentants d'usagers au sein d'instances comme le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) ou la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), les caisses de retraite ou groupes de protection sociale, etc.

- **Apporter des réponses concrètes aux problématiques de terrain**

De par leur implication au plus près des usagers, en direct ou au sein de différentes associations et institutions, les représentants d'usagers sont à même de faire remonter les problématiques de terrain afin que les entrepreneurs pensent leurs solutions en totale cohérence avec les besoins et aspirations de leur clientèle « cible ». Ils souhaiteraient par exemple être davantage sollicités pour expérimenter et coconstruire des réponses adaptées en fonction de ce que peuvent proposer les porteurs de projets locaux.

II. Le développement de la silver économie dans d'autres régions

Lors de la signature en décembre 2013 du contrat national de filière les Régions sont d'emblée apparues comme des acteurs incontournables pour déployer la silver économie sur les territoires. Le point 1.1. du contrat mentionnait d'ailleurs qu'afin « *d'aider la structuration de la filière, le Comité de filière national pourra également s'appuyer sur des déclinaisons régionales permettant de diffuser au niveau local les actions du contrat, en prenant en compte les spécificités locales, les besoins des populations, ou encore les orientations des collectivités territoriales et compétences locales* ».

Un premier objectif était alors assigné aux Régions : installer des comités stratégiques de filière régionaux, comme déclinaisons du comité national.

Mais, comme nous l'avons mentionné plus haut, la dynamique nationale de la filière n'a vraiment émergée qu'en 2018 suite aux annonces d'Agnès Buzyn et la nomination de France Silver Eco comme animateur et Luc Broussy à la tête de la présidence nationale.

En 2016 déjà, France Silver Eco avait publié un guide des silver régions, constatant que la dynamique n'avait pas non plus totalement pris d'ampleur au sein des régions.

Pour ce benchmark nous avons choisi d'illustrer les différentes dynamiques régionales actuelles puis de nous attarder plus longuement sur trois régions dans lesquelles le Gérontopôle local est fortement impliqué dans la déclinaison et le déploiement de la silver économie, grâce à des entretiens complémentaires : la Nouvelle-Aquitaine, la Normandie et les Pays de la Loire.

1. Illustrations d'autres régions

1.1 Les silver régions « historiques »

A la suite de la signature du contrat de filière national, trois régions²¹ se sont plus particulièrement emparées de la thématique et ont été baptisées « silver régions » : la Basse-Normandie, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Du fait du nouveau découpage régional et des nouvelles dynamiques maintenant en place, voici en résumé ce qui est actuellement à l'œuvre sur ces trois territoires.

La Normandie

La nouvelle Région Normandie a continué à investir la dynamique silver économie grâce au comité régional de filière, créé dès 2014 et coordonné jusqu'en 2019 par l'Agence de Développement Normandie (ADN). Depuis sa création en 2016 le Gérontopôle Seine Estuaire Normandie est impliqué aux côtés de la Région et de l'ADN dans la construction d'un plan d'action pour promouvoir la silver économie normande, animer la filière et apporter une expertise aux porteurs de projets avec pour double objectif de développer la silver économie et de faciliter la qualité de vie des seniors en Normandie. Depuis 2019 c'est d'ailleurs le Gérontopôle qui succède à l'ADN dans ce rôle d'animation, comme nous le détaillerons dans la partie suivante.

²¹ Selon l'ancien découpage régional avant la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral.

La Nouvelle-Aquitaine

L'Ex-région Aquitaine a rejoint la dynamique en 2014, sous l'impulsion notamment de l'agence régionale de développement économique, Aquitaine Développement Innovation (ADI) qui a constitué un comité régional de filière et des groupes de travail représentant les filières économiques déjà identifiées localement.

En 2018 la Nouvelle Aquitaine a inscrit la silver économie dans la feuille de route de la nouvelle grande région et une élue régionale est dédiée à cette thématique²².

En 2020 le Gérontopôle Nouvelle Aquitaine a été préfiguré, profitant de la dynamique déjà en place depuis 2010 en Limousin avec Autonom'Lab. C'est donc le Gérontopôle, officiellement créé en 2021, qui s'est vu confier, avec la Région et les partenaires locaux, le pilotage de l'écosystème silver économie, comme nous le verrons plus en détail dans la partie suivante.

L'Occitanie

La silver région Midi-Pyrénées s'est montré très proactive, adoptant dès 2014 un plan silver économie adossé à la création d'un comité multi-acteurs. A la suite de la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, l'agence de développement économique Madeeli a confié en 2018 une étude stratégique de la filière silver économie en Occitanie à la Fondation I2ML.

Le ClusterLab SilverOcc a ensuite vu le jour afin de fédérer les acteurs de la région Occitanie souhaitant contribuer au développement de la silver économie en intégrant les usagers et leurs besoins. Basé sur 14 membres fondateurs²³, le cluster propose trois types d'offres aux adhérents : des événements, de la promotion et des accompagnements ciblés (Living lab, expérimentation, outils d'aide à la décision, etc.)

1.2 Des régions très avancées dès 2013

Pays de la Loire

Dans la région, le Gérontopôle « Autonomie Longévité » des Pays de la Loire existe depuis 2010 et la Région, qui fait partie des fondateurs avec notamment la CCI, a tout de suite perçu l'intérêt de développer des activités en lien avec la silver économie.

Depuis 2017, une offre structurée, accessible sur adhésion, proposée conjointement par le Gérontopôle et la CCI – avec le soutien financier de la Région - permet d'accompagner au mieux les entreprises dans leur parcours, depuis la sensibilisation, l'information ou encore des propositions plus ciblées comme l'accès à un club des usagers pour la co-conception de nouvelles solutions. Nous détaillerons plus finement cette offre dans la partie suivante grâce à un entretien mené avec le Gérontopôle.

²² Il s'agit de Françoise Jeanson, élue régionale déléguée à la santé, la silver économie et les formations sanitaires et sociales.

²³ La Région Occitanie, AG2R LA MONDIALE, Berger Levrault, les Senioriales, la Fédération thermale d'Occitanie, les Carsat Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, le Gérontopôle du CHU de Toulouse, Harmonie Mutuelle, La Mutualité Française Occitanie, Anisen, la Fondation I2ML et la CRESS Occitanie.

Silver Valley en Ile de France

En Ile de France, il n'y a pas d'outils de gouvernance spécifique à la silver économie mais la Région a cependant fortement soutenu le développement du cluster Silver Valley, qui existe depuis 2013. Son objectif est de fédérer les acteurs de la silver économie, de manière beaucoup plus large qu'à l'échelle régionale d'ailleurs, et d'accompagner les entreprises dans leur développement.

De nombreux services sur adhésion sont proposés aux entreprises et notamment :

- Le dispositif « Open Lab » qui permet de faciliter le lien avec des usagers cibles pour la cocréation et l'expérimentation de solutions innovantes ;
- Le programme « Être entrepreneur » décliné en accompagnements individuels et/ou collectifs visant à renforcer les compétences en entrepreneuriat et gestion ;
- Le « Scale Up Lab », un audit en innovation destiné à « dérisquer » les projets des startups accompagnés.

A noter que Silver Valley coordonne également chaque année la Bourse Charles Foix, un appel à projet visant à détecter et accompagner les projets innovants permettant d'améliorer la qualité de vie et l'autonomie des seniors actifs ou retraités et/ou de leurs aidants.

D'autres régions se structurent progressivement et proposent des dynamiques intéressantes. Notons par exemple les Hauts de France avec l'Agence de développement de la filière santé **EuraSanté** qui a mis en œuvre de nombreuses initiatives en matière de silver économie depuis 2015, comme l'appel à projets Silver surfer.

En 2021, EuraSanté a lancé [Eurasenior](#), le premier incubateur dédié à la silver économie en Europe.

2. Entretiens complémentaires avec des Gérontopôles

2.1 Le Gérontopôle Autonomie et Longévité des Pays de la Loire

Le Gérontopôle des Pays de la Loire fait partie des précurseurs en la matière, avec le PGI notamment. Dès sa création en 2010, la Région a souhaité soutenir le développement de la silver économie, en se rapprochant ensuite de la CCI pour muscler cet axe de travail. Un comité régional s'est ensuite formalisé réunissant la Région, le Gérontopôle, la CCI, la CMAR, la CRESS ainsi que les cinq Départements de la région.

C'est en 2019 qu'une offre dédiée aux entrepreneurs se structure, pilotée par le Gérontopôle – pour son expertise géronto-gériatrique - et la CCI pour tout ce qui concerne le développement économique.

Le Club Business Silver éco, géré conjointement par ces deux acteurs, donne accès à une offre déclinée en plusieurs briques :

- **La sensibilisation** : lettre de veille sur le marché des seniors, offre de formation, etc.
- **L'information** : plateforme collaborative avec diffusion des appels à projets, invitations aux différents événements et réunions, etc.
- **L'accompagnement individualisé** : pour la réponse aux appels à projets, pour l'accès à des expérimentations d'usages avec le Clubs des usagers, etc.

- **L'accompagnement collectif** : petits déjeuners avec les membres, des ateliers collaboratifs thématiques, etc.

Une porte d'entrée unique est donc organisée pour l'accès à ce dispositif, qui se fait via une double adhésion payante : celle du Gérontopôle et celle du Club Business Silver éco. En parallèle la Région soutient financièrement le Gérontopôle pour cette compétence d'animation de l'écosystème.

Pour faciliter le parcours des entrepreneurs une offre est également proposée, gérée là encore par le Gérontopôle et la CCI, en partenariat avec la CRESS : les **CAP Silver éco**, des réunions mensuelles destinées à accueillir les nouveaux porteurs de projets ayant une idée de produits ou services qu'ils souhaitent développer en silver économie, afin d'apporter rapidement des réponses quant à l'offre existante, l'expertise du réseau, etc.

Enfin, l'une des forces de cette offre est de pouvoir s'appuyer sur les usagers en tant qu'acteurs du développement économique, grâce au **Club des usagers**. Créé il y a un peu plus d'un an, il regroupe les associations de seniors et d'usagers adhérentes et/ou partenaires du Gérontopôle. Grâce à des COPIL organisés régulièrement dans l'année, ces derniers peuvent faire part des grandes thématiques qu'ils souhaitent traiter et se mobilisent ensuite lorsqu'un porteur de projet souhaite mener des expérimentations et/ou vérifier la pertinence et l'intérêt d'une solution auprès du public cible.

2.2 Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

Comme évoqué plus haut, la Nouvelle-Aquitaine bénéficie de deux dynamiques qui préexistaient avant la fusion des régions : la « labellisation » silver région de l'Aquitaine dès 2014 et l'expérience d'Autonom'Lab, fondé en 2008, en Limousin puis dans la nouvelle grande région, qui a été d'emblée labellisé Living lab par le réseau européen ENOLL, et précurseur sur la thématique de la santé et de l'autonomie.

C'est Autonom'Lab qui a été chargé dès 2019 de travailler à la préfiguration du nouveau Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, qui a vu le jour en 2021.

Grâce à un financement et un appui de la Région, dans le cadre de sa compétence en développement économique, le Gérontopôle a repris les missions dévolues jusque-là à l'Agence de développement et d'innovation régionale, l'ADI, pour piloter et animer l'écosystème de la silver économie.

C'est une nouvelle compétence pour le Gérontopôle qui est en train de structurer progressivement l'offre, autour des axes suivants :

- **L'appui aux collectivités** : participation aux comités d'instruction d'appels à projets régionaux ou plus locaux, etc.
- **Partenariats avec les clusters et chambres consulaires** pour que ces derniers délèguent au Gérontopôle l'accompagnement des entrepreneurs sur la partie usages et expertise gérontologique ;
- **Le lien avec les usagers** : grâce à l'héritage issu de la méthodologie Living lab déployée par Autonom'Lab depuis sa création, mais aussi via des communautés d'innovations, qui regroupent sur un territoire donné, des établissements et services médico-sociaux ou hospitaliers, des professionnels et usagers, engagés dans l'innovation (ou ayant un intérêt pour favoriser l'innovation).

- **La valorisation des entrepreneurs locaux** réalisée par le Gérontopôle sur des salons et évènements nationaux (par exemple en 2021 le salon Silver Economie Expo à Paris ou le festival Silver Eco à Cannes), mais également permise par des partenariats menés dans le cadre de projets européens.

Pour le moment c'est donc une porte d'entrée multi-acteurs qui s'organise, grâce aux différents partenaires qui savent qu'ils peuvent saisir le Gérontopôle s'ils repèrent un besoin d'expertise en silver économie au sein de leurs réseaux.

La Région soutenant fortement le Gérontopôle pour cet axe de travail, il n'y a pas pour l'heure d'accès payant à ces différents services, sauf si un besoin d'accompagnement plus long et individualisé est souhaité par le porteur et dans ce cas il peut y avoir une aide à la recherche de financements complémentaires (appels à projets, financements européens, etc.). En contrepartie, les entreprises s'engagent, dans la mesure du possible eu égard aux éléments qui nécessitent de rester confidentiel, à rendre public les résultats des expérimentations qui peuvent être menées avec le Gérontopôle.

2.3 Le Gérontopôle Seine-Estuaire Normandie

Comme évoqué plus haut, la Normandie a fait partie des régions pionnières en matière de silver économie, suite à la signature du contrat de filière de 2013. Si l'Agence de développement économique locale (l'ADN) a soutenu l'émergence de l'écosystème et permis notamment d'organiser tous les ans une rencontre des acteurs locaux – le Silver Day Normandie – c'est réellement depuis la reprise de son animation par le Gérontopôle qu'une offre à destination des porteurs de projet est en train d'être construite.

En termes d'animations collectives, le Gérontopôle bénéficie donc de l'appui financier de la Région pour l'organisation de cette rencontre annuelle et réfléchit à la mise en place de briques qui seraient réservées à ses adhérents comme des mises en réseaux et rencontres spécifiques.

L'offre d'accompagnement individuelle est principalement basée sur le Living lab du Gérontopôle, hérité de TechSap Ouest, et proposant notamment :

- Des évaluations et de la co-conception de produits et services ;
- Des études spécialisées dans la silver économie ;
- Des ateliers de sensibilisation des porteurs de projet et salariés.

Cette offre s'appuie sur plusieurs atouts et notamment la présence de quatre (et même six à court terme) clubs utilisateurs composés de seniors, d'aidants proches et professionnels et de plusieurs plateaux techniques équipés de gérontotechnologies.

Soit les entreprises financent directement ces prestations, soit elles font parties d'un accompagnement proposés par d'autres partenaires et dispositifs : le Living lab est par exemple l'un des prestataire mobilisé par VIVA Lab pour les projets accompagnés sur le volet « tester et expérimenter le projet ».

Le Gérontopôle travaille actuellement à la consolidation des partenariats locaux, notamment avec les incubateurs et les acteurs du champ de l'ESS.

L'enjeu est de répondre au souhait de la Région de faire de la silver économie une vraie filière locale avec des retombées économiques mesurables en termes de création d'entreprises et d'emplois. Le

Gérontopôle doit donc trancher la question du modèle économique proposés aux entreprises, via notamment une cotisation ou adhésion à prévoir.

Résumé de la deuxième partie

Si la filière nationale silver économie a pris un tournant officiel dès 2013, elle n'a réellement occupé une place de poids qu'à partir de 2018 avec la création du Conseil national silver économie (CNSE), présidé par Luc Broussy et dont l'animation est confiée à l'association France Silver Eco (FSE).

En BFC, le PGI a - depuis sa création en 2010 - toujours été un acteur central de la silver économie, permettant de faire le lien entre l'ensemble des parties prenantes impliquées dans ce secteur, depuis le monde de la recherche, les acteurs économiques (qu'ils soient associatifs, entreprises ou start-up), acteurs institutionnels et les usagers pour une coordination et un partage de connaissances au service de cette économie du vieillissement. De belles réussites régionales ayant trouvé leur marché et leur modèle économique sont très souvent citées, comme le pain G-nutrition, la Borne Mélo, les maisons Ages & Vie ou encore PapyHappy, et la volonté du nouveau comité régional silver économie (CRSE) est de pouvoir accentuer cette dynamique en faisant bénéficier plus largement les porteurs de projets économiques de notre région d'un **écosystème favorable** pour le soutien aux innovations de produits et de services.

Une bonne dynamique partenariale s'est déjà engagée dès 2019 en « silver autonomie » grâce à la déclinaison régionale du pôle VIVA Lab et il s'agit avec le CRSE d'ouvrir les collaborations à davantage d'acteurs complémentaires afin d'appréhender les innovations en silver économie pour tous publics seniors, leurs proches et les professionnels amenés à les accompagner, mais aussi de soutenir les porteurs de projet à toutes les étapes du parcours de l'innovation, y compris en amont ou en accompagnement de la preuve de concept.

Les acteurs membres du CRSE ont clairement exprimé un besoin d'améliorer la connaissance et les collaborations autour de trois aspects : la compréhension et la réponse aux **besoins des publics cibles**, la **compréhension de l'écosystème** existant ainsi que la façon d'appréhender le **marché et le modèle économique** spécifique à la silver économie.

Dans d'autres régions structurées depuis plus longtemps et plus avancées en matière de déploiement de la silver économie, la réponse à ces besoins passe par une diversité d'offres, axées globalement sur un aspect collectif et individuel. Le dénominateur commun est le soutien fort des Conseils régionaux auprès du Gérontopôle local pour le déploiement et la structuration de cette offre en direction des acteurs économiques.

Troisième partie : plan d'action

1. Lancement de notre offre intégrée dès 2022

En complément de cet état des lieux et du benchmark des autres régions, les échanges émanant des focus-groupes, ont permis de mieux saisir les besoins et attentes de chacun et de comprendre l'utilité du comité régional et de la coordination et intégration des expertises de chacune de ses composantes.

Ces échanges ont aussi permis d'affiner notre diagnostic afin de prioriser certaines thématiques pour un plan d'action 2022 et notamment :

- Comprendre et communiquer sur les besoins et aspirations des usagers cibles ;
- Former et informer sur les spécificités du marché de la silver économie ;
- Valoriser les solutions / entreprises déjà existantes sur le marché silver économie en région ;
- Faciliter le parcours des porteurs de projet.

Afin d'apporter des réponses concrètes à ces thématiques, le PGI, avec les membres du CRSE, va travailler sur plusieurs chantiers afin de lancer dès 2022 une nouvelle offre intégrée, structurée progressivement grâce à des partenariats à construire à court et moyen terme.

1. Un parcours complet pour les porteurs de projets

Voici ci-après le schéma du parcours du porteur de projet que nous souhaitons développer pour la mise en œuvre de cette nouvelle offre intégrée, détaillée ensuite dans les parties suivantes pour les axes d'accompagnements collectifs et individuels.

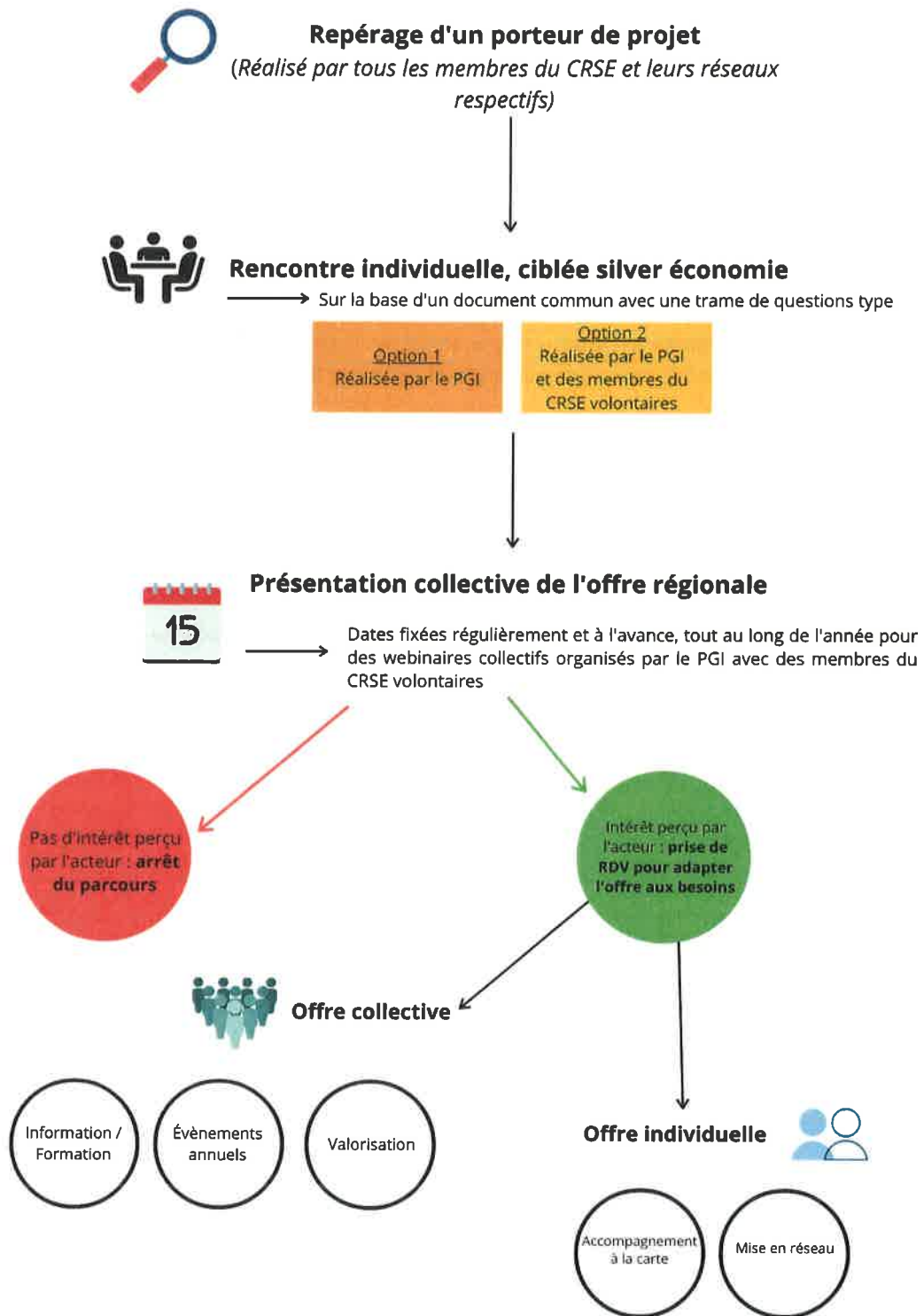


Figure 7 : parcours du porteur de projet pour l'accès à l'offre intégrée silver économie en BFC

2. Une proposition d'offre collective

Après les phases de repérage et de présentation de l'offre aux porteurs de projet, une première partie collective sera systématiquement proposée, comprenant :

- **De l'information** sur le marché des seniors : veille, relais d'appels à projets, informations sur les événements régionaux et nationaux, etc.
- **Des formations spécifiques** portant à la fois sur les **usagers** (meilleure connaissance des besoins et de la typologie des publics cibles) et sur **l'écosystème du bien vieillir** (modèle économique, accès au marché, etc.). Ces formations pourront prendre la forme de webinaires et/ou capsules vidéo, proposées par le PGI et des membres du CRSE volontaires.
- **Des événements annuels** proposés chaque année en région avec une entrée thématique. Le premier événement 2022 qui porte sur la thématique de l'habitat fait partie de cette brique et est détaillé plus loin.
- **La valorisation des entrepreneurs locaux** lors d'événements/salons régionaux et nationaux. En 2022 une première occasion se présente avec le Festival SilverEco du bien vieillir organisé à Cannes en septembre par On Medio, l'éditeur du portail national de la silver économie SilverEco.fr

Pour cette offre collective, plusieurs sujets seront portés à la discussion auprès des membres du CRSE :

- **Son accès** : doit-il être soumis à une adhésion payante, et si oui quelle grille tarifaire peut-être envisagée ;
- **Son portage** : il peut être assuré pour partie par le PGI, en collaboration avec des membres du CRSE qui devront se porter volontaires et se mobiliser, notamment pour animer les sessions de formation.

3. Une proposition d'offre individuelle

L'offre individuelle à destination des entrepreneurs sera proposée à la carte, de manière à convenir au mieux aux besoins précis de ces derniers. Elle pourra notamment prendre la forme :

- D'expérimentations d'usages auprès du public cible, en mobilisant des méthodes de type Living lab et ateliers de créativité ;
- D'appui pour la réalisation d'une preuve de concept ;
- D'appui renforcé pour la construction du modèle économique ;
- De collaborations renforcées avec des partenaires du monde la recherche (Universités, laboratoires de recherche, CHU, etc.) pour l'accès à des études scientifiques de type protocole de recherche ;
- Etc.

Cette offre devra être construite avec précision selon les compétences et missions des différents acteurs membres du CRSE et leur intérêt à participer aux différentes briques proposées. Ainsi le portage pourra s'effectuer par l'acteur le plus pertinent selon les besoins des entrepreneurs et le modèle économique dépendra des ressources mobilisées et du temps dédié nécessaire à la proposition réalisée.

4. Un premier évènement régional en 2022

Comme indiqué plus haut, nous souhaitons mettre en place des évènements annuels de portée régionale destinés à promouvoir l'écosystème mis en place et à valoriser les entrepreneurs locaux, tout en permettant des mises en relation et un apport de connaissance sur les spécificités de la silver économie.

Notre premier évènement pourrait être organisé les 6 et 7 septembre 2022 au Grand Kursaal à Besançon, et proposera des conférences, ateliers, et tables rondes autour de deux parcours : **entreprises** et **grand public**. Il sera l'occasion de répondre aux attentes de ces derniers autour notamment de la compréhension et prise en compte des besoins des usagers et la spécificité du marché de la silver économie.

La thématique majeure sera celle de l'**habitat**, au sens du logement et de son environnement physique et social.

Un showroom permettra de présenter des innovations régionales en silver économie sur cette même thématique.

II. Construction de notre structuration de moyen terme

Nous visons un lancement de cette nouvelle offre intégrée dès le mois de septembre 2022 afin de l'expérimenter sur la fin de l'année et permettre qu'elle soit définitivement structurée dès 2023.

Dans cette optique, plusieurs pistes - que nous détaillons ci-après - sont en train d'être étudiées et devront être validées par les membres du CRSE.

1. Un soutien des collectivités à compétence développement économique pour l'animation de l'écosystème

Comme nous l'avons vu dans la partie consacrée aux autres régions déployant une offre ambitieuse de développement de la silver économie, la constante reste dans chaque cas l'engagement fort, et notamment financier, du Conseil régional.

Afin de structurer et pérenniser la dynamique et l'écosystème silver économie en BFC, le PGI effectuera des demandes de subventions ciblées sur cette offre régionale coordonnée d'appui aux entreprises de la région, auprès des collectivités à compétence développement économique, toutes déjà membres et partenaires actives du pôle : la **Région, Dijon Métropole** et **Grand Besançon Métropole**.

2. La structuration d'un Living lab pour intensifier la collaboration avec les usagers

Parmi les membres du PGI se trouvent de nombreuses associations d'usagers (France Alzheimer par exemple) mais également des personnes qualifiées, elles-mêmes membres de réseaux tels que France Assos Santé ou des syndicats de retraités. Citons également Malakoff Humanis qui dispose d'un

important réseau de bénévoles via les Relais Amicaux Malakoff (RAM), avec lesquels le PGI a déjà pu collaborer pour des actions de formation et d'inclusion numérique en Saône-et-Loire.

Notre première ambition est de pouvoir élargir **notre collège de personnes qualifiées**, afin d'aboutir a minima à un représentant par département. Une des pistes est de solliciter les représentants d'usagers seniors au sein des CDCA ou de la CRSA.

Cela permettrait notamment de faire davantage appel à eux dans de nombreux projets, et particulièrement en silver économie pour la co-construction de solutions innovantes aux côtés des acteurs économiques.

Pour cela, la seconde piste serait de structurer un **Living lab**²⁴, reconnu et labellisé dans le cadre du réseau européen ENOLL²⁵ à l'image de ce qui est déjà mis en place par d'autres Gérontopôles, afin d'intensifier la collaboration avec les usagers.

Des discussions sont pour cela en cours avec la Région dans le cadre de fonds dédiés aux actions du Plan national France Relance décliné en région sous le titre « La Relance en BFC ».

3. Formaliser une porte d'entrée numérique

Des contacts sont actuellement pris avec la DREETS²⁶ BFC, dans le cadre du quatrième programme d'investissements d'avenir (PIA 4) régionalisé, afin d'étudier la possibilité de créer une plateforme numérique, à l'image de ce qui existe dans le cadre de VIVA Lab, permettant aux acteurs économiques de se manifester et d'être recontactés dans l'optique de faciliter leur parcours de création et développement.

4. Le coût pour les entreprises bénéficiaires

Deux questions se posent concernant le tarif de l'offre pour les entreprises bénéficiaires :

- **L'accès à l'offre collective**

Celle-ci va mobiliser le PGI et d'autres acteurs membres du CRSE et son coût – en ressources dédiées – devra être calculé précisément dès que possible. Dans certaines régions, l'accès des porteurs de projet à cette offre est soumis à une adhésion payante²⁷, cela pourrait être par exemple l'adhésion au PGI mais cela remettrait alors en question toute l'organisation et la charte d'adhésion du pôle. Un autre modèle pourrait consister à considérer que le PGI bénéficie d'une subvention annuelle de la part de la Région et des autres collectivités à compétence développement économique (Dijon Métropole et Grand Besançon Métropole) pour animer l'écosystème de la silver économie et que ces fonds sont dédiés à la mise en place de cette offre collective, alors proposée gratuitement²⁸ aux entreprises. Un dernier

²⁴ Le Living lab est une méthodologie où citoyens, habitants, usagers sont considérés comme des acteurs clés des processus de recherche et d'innovation.

²⁵ *European Network of Living Labs*.

²⁶ Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

²⁷ C'est le modèle choisi en Pays de la Loire pour l'accès à l'offre du Club Business Silver Eco

²⁸ Ce qui est le cas en Nouvelle-Aquitaine.

modèle mixte pourrait consister en une adhésion sur un format à convenir et une tarification pour l'accès à certaines parties de l'offre par l'achat d'une prestation de service, délivrée par le PGI.

Quel que soit le mode de financement, les contributions coordonnées par le PGI des membres du CRSE, seront des prestations de service de ceux-ci, vendues au PGI, ce qui reste le modèle courant des projets collaboratifs menés par notre pôle.

- **L'accès à l'offre individuelle**

Cette dernière étant nécessairement personnalisée et adaptée aux besoins des porteurs de projet, elle pourrait être établie sur la base d'un devis présenté à ces derniers, le PGI et les membres du CRSE pouvant être en appui pour une recherche éventuelle de co-financement si nécessaire et pertinent.

5. Les liens avec le centre de ressources et de preuves

Lors d'une réunion avec la ministre Brigitte Bourguignon en janvier 2022, à laquelle ont participé les 9 Gérontopôles de France et France Silver Eco, il a été question de la préfiguration du futur « centre national de ressources et de preuves » dont l'animation sera confiée à la CNSA. Elle associera étroitement, dans chacune des régions, les Gérontopôles, pour faciliter le rôle du centre pour le repérage et la validation des innovations technologiques en matière de prévention de la perte d'autonomie. Trois dimensions pourraient être envisagées pour des centres de preuves régionaux alimentant le centre de ressources national : la preuve par **la recherche**, la preuve **par l'usage**, la preuve par le **modèle économique**.

Ce sera donc un sujet dont le CRSE BFC pourra s'emparer, afin que son offre intégrée de soutien aux porteurs de projets en silver économie contribue à développer les validations et le référencement d'innovations accompagnées.

Conclusion

Si la Bourgogne-Franche-Comté ne s'est pas emparée très fortement de la thématique de la silver économie en 2013, à l'instar d'autres régions qui ont d'emblée été estampillée « silver régions », les acteurs locaux ont pour autant toujours travaillé ce sujet majeur. C'est ainsi que les collectivités locales ont soutenu le PGI, depuis sa création en 2010, notamment pour son axe développement économique.

Cette dynamique partenariale a pris de l'ampleur tout particulièrement depuis 2019, grâce à la déclinaison régionale du pôle VIVA Lab, destiné à détecter et accompagner l'innovation en « silver autonomie ». C'est véritablement en 2021 qu'une prise de conscience plus forte autour d'un besoin de structurer davantage cette filière a émergé, grâce à l'organisation du Tour de France des silver régions, qui a fait étape en Bourgogne-Franche-Comté en mai 2021.

Membre du conseil national silver économie depuis sa création en 2018, le PGI a aujourd'hui l'opportunité de dessiner des collaborations renforcées, avec les huit autres Gérontopôles²⁹, depuis une rencontre en janvier 2022 avec la ministre Brigitte Bourguignon. Réunissant les neuf Gérontopôles ainsi que France Silver Eco, animateur de la filière nationale, cette rencontre a permis d'évoquer plusieurs sujets parmi lesquels la rédaction d'un cahier des charges communs à l'ensemble des Gérontopôles³⁰ et leur participation au futur « centre de ressources et de preuves ». Déjà évoqués au travers des rapports [Libault, Aquino et Bourquin](#) puis [Broussy](#), ce centre de ressources et de preuves a pour objectif de valoriser les innovations dans le champ de l'autonomie. Piloté nationalement par la CNSA, les Gérontopôles devraient en être le bras armé dans les territoires³¹.

Le comité régional silver économie BFC, officialisé en 2021 et réunissant 26 acteurs complémentaires, a donc tout intérêt à travailler de concert avec le PGI sur la structuration régionale de ce centre de preuves, qui devrait être préfiguré d'ici la fin d'année 2022, afin de répondre aux différents enjeux cités dans ce diagnostic et permettre une structuration renforcée et accélérée de la filière silver économie régionale, pour le repérage et le soutien de l'innovation et un accès au marché facilité de solutions ayant fait preuve de leur pertinence, efficacité et robustesse de leur modèle économique. Tout cela dans l'objectif final d'améliorer la qualité de vie dans l'avancée en âge, que cela concerne les seniors eux-mêmes, leurs proches aidants ainsi que les professionnels des métiers de la santé et du grand âge.

²⁹ Aujourd'hui, notre pays compte 9 Gérontopôles répartis dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Normandie et Occitanie.

³⁰ Ce dernier a été livré à la Ministre le 15 février 2022.

³¹ <https://www.gerontonews.com/story.php?story=SM4R6DA2U>

Liste des sigles utilisés

- **ADI** : Agence de développement innovation en Nouvelle-Aquitaine
- **ADN** : Agence de développement économique en Normandie
- **AER** : Agence économique régionale Bourgogne-Franche-Comté
- **ARS** : Agence régionale de santé
- **BFC** : Bourgogne-Franche-Comté
- **CARSAT** : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
- **CEA** : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
- **CCI** : Chambre de commerce et d'industrie
- **CDCA** : Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
- **CFPPA** : Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie
- **CGFL** : Centre Georges-François Leclerc
- **CHU** : Centre hospitalier universitaire
- **CMA** : Chambre des métiers et de l'artisanat
- **CNO** : Complément nutritionnel oral
- **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique
- **CNSA** : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
- **CNSE** : Conseil national silver économie
- **CRESS** : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
- **CRSA** : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie
- **CRSE** : Comité régional silver économie
- **CSGA** : Centre des sciences, de l'alimentation et du goût
- **DRAJES** : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- **DRDJSCS** (jusqu'en 2021) : Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- **DREETS** : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- **EFS** : Etablissement français du sang
- **EHPA** : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées
- **EHPAD** : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- **ENOLL** : *European Network of Living Labs*
- **EPCI** : Etablissement public de coopération intercommunale
- **ESUS** : Entreprise solidaire d'utilité sociale
- **ESS** : Economie sociale et solidaire

- **FEDER** : Fonds européen de développement régional
- **FSE** : France Silver Eco
- **GIR** : Groupe iso-ressources
- **I2ML** : Institut Méditerranéen des métiers de la longévité
- **INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- **INSEE** : Institut national de la statistique et des études économiques
- **INSERM** : Institut national de la santé et de la recherche médicale
- **MSA** : Mutualité sociale agricole
- **PIA** : Programme d'investissements d'avenir
- **PGI** : Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne-Franche-Comté
- **PMT** : Pôle des microtechniques
- **RAM** : Relais amicaux Malakoff Humanis
- **SPASAD** : Service polyvalent d'aide et de soins à domicile
- **SSIAD** : Services de soins infirmiers d'aide à domicile
- **STATISS** : Statistiques et indicateurs de la santé et du social
- **SWOT** : *Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*
- **UMR** : Unité mixte de recherche
- **VIVA Lab** : Valoriser l'innovation pour vivre autonome

Références bibliographiques

- Agence économique régionale BFC. *Répertoire des acteurs du développement économique et de l'innovation*. AER; 2018.
- Agence économique régionale BFC. *La Bourgogne-Franche-Comté, terre de réussite*. AER; 2020.
- Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté. *Statistiques et indicateurs de la santé et du social (STATISS)*. 2020.
- BERLEMONT J-P. *Portraits et chiffres clés : Département de Haute-Saône*. DRDJSCS; 2017.
- BERLEMONT J-P. *Portraits et chiffres clés : Département de l'Yonne*. DRDJSCS; 2017.
- BERLEMONT J-P. *Portraits et chiffres clés : Département de la Côte-d'Or*. DRDJSCS; 2017.
- BERLEMONT J-P. *Portraits et chiffres clés : Département de la Nièvre*. DRDJSCS; 2017.
- BERLEMONT J-P. *Portraits et chiffres clés : Département de Saône-et-Loire*. DRDJSCS; 2017.
- BERLEMONT J-P. *Portraits et chiffres clés : Département du Doubs*. DRDJSCS; 2017.
- BERLEMONT J-P. *Portraits et chiffres clés : Département du Jura*. DRDJSCS; 2017.
- BERLEMONT J-P. *Portraits et chiffres clés : Département du Territoire de Belfort*. DRDJSCS; 2017.
- BROUSSY L. *Nous vieillirons ensemble... 80 propositions pour un nouveau Pacte entre générations*. 2021 p. 176.
- Chambre des métiers et de l'artisanat BFC. *Artiscope en Bourgogne-Franche-Comté : les chiffres clés de l'artisanat*. 2021.
- CRESS Bourgogne-Franche-Comté. *Panorama de l'économie sociale et solidaire*. 2021.
- HENRY M. *Les seniors en Bourgogne-Franche-Comté*. Etudes Statistiques Evaluation -DIRECCTE BFC. 2017;60.
- LEGER M. Bourgogne-Franche-Comté. *Populations légales au 1er janvier 2019*. INSEE Flash Bourgogne-Franche-Comté. 2021;(144):2.
- Ministère des Affaires sociales et de la Santé. *Contrat de filière Silver économie*. 2013 p. 153.
- Région Bourgogne-Franche-Comté. *Guide des aides à l'innovation pour les entreprises*. 2020.

Liste des personnes morales membres du PGI au 30.04.2022

Collège 1 – Membres fondateurs

CARSAT BFC
CHU Besançon
CHU Dijon Bourgogne
Gérontopôle P. Pfitzenmeyer
uB
UFC

Invités permanents

ARS BFC
BPIfrance BFC
URPS-médecins libéraux BFC

Collège 2 – Entreprises et acteurs économiques

AER BFC
ENGIE BFC
France Active Franche-Comté
La Poste BFC
Merci Julie
Merempsa (*en cours de réadhésion*)
ONZE PLUS
PapyHappy
PMT BFC
Schneider Electric
TokTokDoc

Collège 3 – Acteurs de la prise en charge des personnes âgées

AFD BFC
Ages & vie
AHBFC
ASEPT Franche-Comté Bourgogne
Centre de soins infirmiers Dijon
Centre Hospitalier Intercommunal du Pays du Revermont
DOMITYS
Ehpad BELFONTAINE UGECAM
FEHAP BFC
FEPEM
FHF BFC (*en cours de réadhésion*)
France Alzheimer 21
France Alzheimer 90
France Alzheimer 25

Collège 3 – Acteurs de la prise en charge des personnes âgées (Suite)

MSA SERVICES BFC (*en cours de réadhésion*)
Mutualité française bourguignonne SSAM
Mutualité française comtoise SSAM
Mutualité française Saône-et-Loire
URIOPSS BFC
UNA FC

Collège 4 – Acteurs institutionnels et organismes de formation et de recherche

AGIRC-ARRCO
AILES
Banque des Territoires
CFDT retraités Doubs
CRESS Bourgogne-Franche-Comté
Grand Dijon Habitat (*en cours de réadhésion*)
IREPS
IRTS (*en cours de réadhésion*)
MALAKOFF HUMANIS
MSA Bourgogne
MSA Franche-Comté
NEOLIA
OPAC Saône-et-Loire
ORS BFC
REQUA BFC
RESEDA
SOLIHA 71
USH BFC
UTBM

Collège 5 – Collectivités et leurs groupements

Conseil régional BFC
Conseil départemental Doubs
Dijon Métropole
Grand Besançon Métropole
Ville de Dijon
Ville de Besançon